

Les îles du Ponant

cinquantième anniversaire 1971-2021

Procès-verbal

De l'Assemblée Générale

Visio-Conférence

25 Février 2021

Chausey

Bréhat

Batz

Ouessant

Molène

Sein

Glénan

Groix

Belle-Île

Houat

Hoëdic

Île d'Arz

Île aux Moines

Île d'Yeu

Île d'Aix

Le 25 février deux mille vingt et un, à dix heures, en visio-conférence, les membres de l'Association des îles du Ponant se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation écrite en date du 11 février 2021.

Etaient présents :

- . M. R. FERRAND, Président de l'Assemblée Nationale,
- . M. D. LE GAC, Député du Finistère,
- . M. F-X LE RHUN, représentant Mme L. TANGUY, Députée du Finistère,
- . M. H. PELLOIS, Député du Morbihan,
- . M. J. PAHUN, Député du Morbihan,
- . Mme E. DERRIAN-CHATARD, représentant Le Député du Morbihan Gwendal ROUILLARD,
- . Mme A. LEGRAND, représentant Le Député de Vendée Stéphane BUCHOU,
- . M. M. CANEVET, Sénateur du Finistère,
- . M. J. LE NAY, Sénateur du Morbihan,
- . Mme Annick BILLON, Sénatrice de Vendée,

- . M. I. BOUCHIER, Sous-Préfet de Brest,

- . Mmes L. FORTIN, E. RASSENEUR, et M. S. HAMARD, Conseil Régional de Bretagne, représentants le Président, M. Loïc CHESNAIS-GIRARD,
- . M. F. BLANCHET, Conseiller Régional Pays de la Loire
- . Mme K. BELLEC, Conseillère Départementale du Morbihan, représentant le Président, M. F. GOULARD,
- . M. B. QUILLEVERE, Conseiller Départemental du Finistère, représentant la Présidente, Mme N. SARRABEZOLLES,

- . M. O. CARRE, Maire de Bréhat, et
- . M. G. CABIOCH, Maire de Batz,
- . M. D. PALLUEL, Maire de l'île d'Ouessant et Président de l'Association,
- . M. D. DELHALLE, Maire de Molène,
- . M. D. YVON, Maire de Groix
- . M. T. GROLLEMUND, Maire de Palais,
- . M. R. JUHEL, Maire de Sauzon,
- . Mme A. HUCHET, Maire de Bangor,
- . M. P. LE FUR, Maire de Houat,
- . M. J.L. CHIFFOLEAU, Maire d'Hoedic,
- . M. P. LE BERIGOT, Maire de l'île aux Moines,
- . M. J. LOISEAU, Maire de l'île d'Arz,
- . M. B. NOURY, Maire de l'île d'Yeu,
- . M. P. DENAUD, Maire de l'île d'Aix

Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers municipaux

- . M. T. ROLLAND, Ouessant
- . M. S. LE GOLVAN, représentant D. FOUQUET, Maire de Sein, et Mme C. GUILCHER
- . Mme L. CARAMARO, représentant Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant
- . MM. S. MORLEVAT, et O. CARIO, Bréhat
- . Mme M-F. ROGER, Groix
- . Mme C. BARBOTIN, Palais à Belle-Île-En-Mer
- . Mme M. EYMARD, Houat
- . M. J. BATHIAT, Île-Aux-Moines

- . MM les représentants et acteurs professionnels membres de l'AIP
- . M. G. DU FONTENIOUX, GASPE
- . M. L. NOEL, Président de la CMA de Région Bretagne
- . M. L. BRIGAND, Université de Bretagne Occidentale-Maître de conférences
- . M. L. ANDRO, Finistair

- . M. D. ROULLEAUX, Penn ar Bed
- . MM. Y. GIBOIN et J. SCHULLER, Office de Tourisme de Bréhat
- . Mme K. PIQUET, Office de Tourisme de Belle-Île-En-Mer
- . Mme D. LE GOFF, Office du Tourisme Granville Terre et Mer

Etaient également présents :

- . Mme A. SIMON, Conseil Départemental du Finistère
- . Mme D. GUILMIN, Conseil Départemental des Côtes d'Armor
- . Mmes, V. SINQUIN, et A.S CAMBIER, Sous-Préfecture de Lorient
- . Mme F. MAGUET, accompagnée de J. MARIE, Solimut Centre Océan,
- .
- . M. H. ESSEUL, EDF Bretagne représente M. J.F BERTON
- . Mme F. MAGUET, Solimut Centre Océan
- . M. J-M. SAVARY, commissaire aux comptes,
- . Mme F. LE PAIH, expert-comptable,
- . M. D. BREDIN, Mmes E. GAUTER, C. COURANT, M. MALLET – AIP

Ont donné pouvoir :

- . M. LE GOFF, Maire de Fouesnant
- . M. D. ROUSSELOT, Maire de Locmaria
- . M. Y. LOYER, Conseiller municipal délégué à la Mairie de Sauzon
- . Mme. E. MOISDON, Conseillère municipale à la Mairie d'Hoedic
- . M. P. ROUGIER, Conseiller municipal à la Mairie de l'Île d'Arz
- . Mme F. TUFFNELL, Députée des Charentes Maritimes
- . M. A. BUREL, Représentant le Président GOLFE DU MORBIHAN VANNES TOURISME
- . M. P. LEJEUNE, Compagnie Océane
- . M. M. CHARUAU, Président de l'office de tourisme de l'Île d'Yeu

Se sont excusés :

Mmes, MM. R. BOUTRON, M. D. BUSSERAU, M. JOURDA, D. MANDELLI C. IMBERT D. LAURENT, P. PAUL E. BOTHOREL, A. LE MEUR, L. KERLIR, P. MICHEAU, P. CLAVREUIL, O. BERNICOT, E. LOYER, M. CHARUAU, D. ROUSSELOT.

XXXXXXXX

Le Président Denis PALLUEL ouvre la séance en faisant part des excuses de plusieurs personnalités et en remerciant les personnes présentes, notamment le représentant de l'Etat, les représentants de la Région Bretagne, les représentants des Départements, des institutions, les Maires des îles, pour l'intérêt qu'ils portent à l'Association.

ASSEMBLEE GENERALE

I – RAPPORT MORAL 2020

Excusez-moi, cela me fait tout drôle de m'adresser à vous de cette manière, avec un micro. Avec un peu d'imagination je pourrais me prendre pour De Gaulle « Ici Auray, les îliens parlent aux îliens... ». Mais cela serait inconvenant surtout que nous avons parmi nous le Maire de l'île de Sein et que mon



brevet de résistance n'est étayé que par un mois de service militaire en qualité de matelot 2^e classe. Donc modestement, je vais essayer de vous parler, brièvement et je l'espère j'arriverai au mieux à maintenir votre attention et au pire à éviter votre endormissement. Mais de toutes façons, je sais que vous avez tous à côté de vous un verre de whisky, un paquet de chips, la télé allumée et la musique à fond tout en prenant un air attentif et sérieux ! Bienvenue en immersion dans le monde merveilleux de la visio-conférence, aussi dépayasant que le monde du silence dans l'odyssée du Commandant Cousteau, sauf que là nous sommes chacun dans notre aquarium !

Pour la première fois notre AG ne se déroule pas sur une île. Mais on peut aussi voir les choses d'une autre manière : pour la première fois, notre AG se déroule sur toutes les îles en même temps, puisque vous êtes là je vous vois petits carrés d'une mosaïque, éléments d'un vitrail cathodique... Oui certes, mais de quelles îles parle -t- on ? Car en cette année particulière, le concept d'île a quelque peu changé. Tous les français sont peu ou prou devenus des îliens. Mais ce n'est plus la définition du Larousse : île terre entourée d'eau. L'île de 2020 et de ce début 2021, c'est île terre entourée d'ondes. Puisque c'est devenu la règle, nous ne communiquons pratiquement plus que par les ondes... 65 millions de franciliens dans leur bulle qui essaient d'en sortir au gré des directives et des couvre-feux... Nous n'échappons pas à cette situation, nous nous en accommodons faute de mieux. On appelle cela la résilience, ce terme devenu l'alpha et l'oméga de la pensée d'aujourd'hui. Réchauffement climatique, Covid ? Le seul remède efficace est la résilience. Autrefois avec le bon sens du paysan ou du pêcheur on disait « faire le gros dos ». Faire le gros DO c'est ce qui donne le LA de notre vie actuelle. Enthousiasmant comme programme, surtout pour nos jeunes qui n'ont pas encore les épaules bien larges ! Enthousiasmant pour de vieux guerriers comme mon ami épique Guy Cabioch qui a un dos de porc épique et qui doit c'est un euphémisme faire maintenant profil bas ! Lui qui bouillait sous sa casquette est devenu tout sage derrière son écran d'ordinateur, lui qui comme moi ou le Maire de l'Île aux Moines ou de Groix et beaucoup d'autres ont commencé leur carrière en comptant avec un boulier et en imprimant avec une ronéo à l'alcool de patate est devenu un Geek, un pro de la technologie numérique. D'australopithèque à pro de la High tech que de chemin parcouru ! Autrefois, il y avait à Brest un cinéma, comment dire ? « de lard et d'essai » interdit aux moins de 18 ans, qui s'appelait le « Zoom », bien connu des marins ou insulaires en escale. Aujourd'hui, nous sommes tous « Zoom », nous ouvrons nos portes sur l'écran de ce monde. Nous sommes à cran devant l'écran... Donc merci d'être là malgré tout.

Il y a un peu plus d'un an, nous nous retrouvions à l'île d'Aix, c'était le temps de saluer nos collègues maires qui ne se représentaient pas avec qui nous avions travaillé ardemment pour nos îles pendant 6 années et de souhaiter bonne chance aux autres. Moments toujours émouvants car au gré des rencontres, de vraies amitiés se sont créées. Moments stressants aussi car ceux qui se représentaient n'étaient pas sûrs non plus d'être élus ou réélus. Il y a toujours la glorieuse incertitude de la démocratie, même à l'île d'Yeu, même à Hoedic, même à l'île aux Moines, même à l'île de Batz, toutes ces îles qui fleurent bon la démocratie populaire sous la coupe d'un chef, d'un caudillo, d'un Che, d'un leader Maximo charismatique parfois contesté mais toujours incontestable quand arrive l'heure du choix. Et même à Ouessant, les élections n'étaient pas gagnées d'avance, n'en déplaise à M. CABIOCH toujours imaginatif pour m'envoyer des spoutniks (je ne parle pas du vaccin) et qui m'affuble depuis quelques temps du joli surnom de Poutine. Les anciens auront remarqué que dans cette nouvelle mandature, j'ai perdu ma tête de turc, le Maire déçu et déchu de Molène... Mais rassurez-vous, il me reste en tête de gondole, tête de pioche notre ami Cabioch. Alors en citant les anciens, vous remarquerez peut-être un oubli fâcheux, et même scandaleux. Je n'ai pas mentionné le cas, l'exception qui confirme la règle. A l'heure de balance ton porc ça peut me valoir des ennuis ! Et oui je n'ai pas cité Bangor ou Annaïck a été réélue brillamment. Elle devient ainsi la seule femme Maire d'une île du ponant, la seule Elle dans un archipel d'Ils. La cause féminine semble avoir le mal de maire...au sens océanique et au sens



politique...Mais même si elles manquent de fémininitude, les réunions des îles du Ponant sont toujours des moments attendus et conviviaux. Ce n'est pas Ronan Juhel le revenant qui me dira le contraire ! Après avoir dit au revoir aux anciens, nous avons pu faire connaissance avec les nouveaux élus lors de nos réunions à Ouessant et Molène. Désormais, il n'y a plus d'anciens et de nouveaux. Il n'y a que des Maires et des élus qui font tout pour défendre leur île mais qui savent que défendre son île c'est défendre, protéger, développer et promouvoir toutes les îles et la cause des îles. J'espère de tout cœur mais je ne suis pas inquiet que notre association pourra continuer à nous fédérer comme elle le fait depuis cinquante ans maintenant pour cette cause insulaire, malgré mais j'ai plutôt envie de dire grâce à nos différences, notre diversité qui fait aussi notre force.

Il y a un peu plus d'un an quand nous étions en AG à Aix, personne n'aurait pu imaginer que quelques jours après la petite grippe chinoise que l'on observait avec détachement provoquerait la plus grande crise sanitaire, économique et sociale depuis 1945. Confinement, déconfinement, gel hydroalcoolique, présentiel, distanciel, virucide, virus, variant, ARN messager gestes barrière, notre vocabulaire s'est enrichi et en trois coups de cuiller à pot nous sommes tous devenus des épidémiologistes, immunologues et autres infectiologues qui squattent nos plateaux télé à l'heure du plateau repas... Mais les Maires se sont trouvés rapidement en première ligne sur le front de cette drôle de guerre : arrêt des transports, autorisations de sortie, couvre-feu et parfois dénonciations, isolement des malades, cas contacts... Nous devions faire appliquer, mais aussi gérer, expliquer et même justifier des décisions prises par l'état-major central ! Position pas toujours simple à laquelle personne même les plus anciens des dinosaures municipaux n'étaient préparés. Il nous a fallu naviguer dans des vents contraires face au courant et louoyer entre réflexe de protection et d'isolement et volonté de ne pas mourir sains et bien portants ! Entre ceux qui sortaient la mitrailleuse dès qu'un parisien réel ou supposé débarquait sur l'île et ceux (parfois les mêmes) qui n'avaient pas de mots assez durs pour condamner les masques les gestes barrière et les atteintes à nos libertés ... Bon on ne va pas épiloguer sur notre quotidien de cette année 2020 et ce début 2021. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'on a hâte de retrouver une vie normale. On sait que la vaccination sera la, ou une des solutions, restons prudents. Je sais que les campagnes ont commencé sur les îles et que finalement on s'en tire plutôt pas mal mais vos avis et expériences nuanceront peut-être mon propos. Je sais que par exemple la situation est difficile à Groix et l'est également ou a pu l'être pour d'autres îles. Gardons-nous donc de l'idée que les îles seraient par nature plus protégées. Cela fait bien longtemps que l'on ne vit plus en autarcie et qu'une de nos revendications souvent mise en avant est la... mobilité !

Pour la vie de notre association comme pour toutes les institutions ou les entreprises, cette période est celle du télétravail, des réunions virtuelles. Rappelons également que des étapes institutionnelles ont été décalées, à commencer par le second tour des municipales, qui a laissé de nombreuses municipalités dans une forme d'apesanteur particulièrement inconfortable, et ceci, même sur plusieurs îles... Des dossiers en cours ont pris également du retard : projet de loi 3D (on y reviendra), clôture du contrat avec l'Etat et la Région etc...

Puis dans ce qui ressemble à une partie de yoyo, est venu à la fin du printemps et au début de l'été le temps d'une reprise des activités, mélange de frénésie à échanger, communiquer, voyager et les inquiétudes des acteurs économiques malgré les aides et autres fonds de résistance, même s'il faut saluer l'engagement des communes, des départements, des Régions, de l'Etat pour avoir mis un plan de soutien et d'aide dont on dit qu'il est pratiquement unique au monde. Dans ce contexte de reprise même partielle, le second tour des municipales a enfin pu avoir lieu et les municipalités sont directement rentrées dans le grand bain avec un afflux de visiteurs un peu inédit notamment en juillet.

Et quand finalement, nous avons pu nous réunir en septembre pour un Conseil d'Administration et un Comité Unique de programmation, le sujet mis sur la table fut la sur-fréquentation et même -n'ayons pas peur des superlatifs- l'hyper-fréquentation ! Après des semaines de vide et d'angoisse où on ne croisait pas un chat dans les rues, on s'est retrouvé face à un ouragan touristique qui menaçait notre environnement et notre qualité de vie... Un peu comme un oued, ces cours d'eau provisoires qui gonflent et enflent en plein désert et en pleine sécheresse... Entre nécessité économique, capacité de gestion des circulations, des déchets, impacts sur le patrimoine, la biodiversité, les rapports entre résidents permanents, semi permanents et secondaires, pas facile de définir un cap... Pas facile de garder son calme et son sang-froid quand élus pour agir on se sent plus ballotés par les évènements que capitaine à la barre d'un navire... On a bien senti d'ailleurs que les choses n'étaient pas rentrées dans l'ordre du monde d'avant : nous avons eu d'autres reports et annulations qui ont affecté notre vie sociale insulaire, comme nos échanges avec nos amis des îles de la Madeleine ou d'autres manifestations comme le festival insulaire sont passées à la trappe. A la trappe ? Vous me direz c'est normal c'était à l'île aux Moines ! Mais finalement il a pu se faire sous un format inhabituel, mais qui a bien fonctionné avec les échanges audio-visuels où chaque île a pu montrer sa créativité sous l'œil bienveillant du père abbé don Philippe Le Bérigot ! Il ne s'en tire pas trop mal le bougre car on doit se retrouver chez lui en septembre de cette année pour un festival qu'on espère en présentiel comme on dit aujourd'hui ! Deux pour le prix d'un ! Et en plus il y aura les cinquante ans de l'AIP ! Notre groupement devient l'Association des îles aux Moines du Ponant ! Mais attention restons encore prudents. La perfide Albion a pris le large mais n'a pas oublié de nous laisser, en guise de baiser d'adieu des petits variants anglais, fruits empoisonnés du Brexit qui pourraient bien encore perturber ces moments tant attendus !

Néanmoins, malgré ces aléas, notre association a continué à fonctionner et les projets ont pu progresser. Merci à tous, élus des communes et partenaires institutionnels des départements, des Régions et plus particulièrement de la Région Bretagne, de ne pas avoir baissé les bras et d'avoir maintenu le cap. Merci aussi particulièrement à notre équipe de salariés, avec Denis, Emilie, Charlotte, Marie qui ont su s'adapter à ces conditions particulières pour ne pas interrompre notre activité. Je salue également au passage le rôle de la nouvelle association Savoir Faire des îles du Ponant qui s'est préoccupée et se préoccupe encore des difficultés que peuvent rencontrer les entreprises insulaires. Cette association fait également preuve de dynamisme attesté par un nombre croissant d'entreprises adhérentes et le lancement de projets structurants comme celui de la création d'un verre insulaire.

Grâce à l'action de tous, notre contrat de partenariat entre l'Etat la Région Bretagne, les Départements du Finistère et des Côtes d'Armor a pu être mené à bien et même s'il a fallu redoubler d'efforts pour que les maîtres d'ouvrage finalisent leurs dossiers, ce fut fait en temps et en heure. Parallèlement, nous avons confié à une étudiante Fanny Chevalier de Science PO Rennes qui a fait avec Denis le tour des îles pour en présenter le résultat. La préparation des nouveaux contrats d'engagement suit aussi son cours et j'insiste pour qu'on arrive à tenir le calendrier. Je sais qu'au niveau de l'Etat toutes les décisions ne sont pas encore prises et comme vous je comprends bien que les circonstances actuelles ont nécessité des adaptations. Le plan de relance est une des réponses données par le Gouvernement. Cet engagement se veut massif et un des critères est la rapidité demandée pour engager les dépenses. On comprend bien la logique économique qu'il y a derrière pour maintenir et relancer l'activité des entreprises. Mais à moyen terme, ce plan de relance ne saurait se substituer à la forme de contractualisation avec l'Etat, la Région, certains départements et d'autres partenaires qui a fait ses preuves. N'oublions pas que l'objectif est justement de ne pas faire une politique de guichets à subvention mais de mettre en œuvre des projets utiles et surtout coconstruits avec les Communes et leurs partenaires. Même en temps de crise, l'étude et la réflexion doivent garder toutes leurs places pour mettre en œuvre des actions efficaces. Le séminaire ou colloque îles 2019 et toute la réflexion



menée avec Louis Brigand depuis longtemps nous montre que prendre le temps de réfléchir, de débattre, ne paralyse pas l'action bien au contraire. J'en veux pour une des preuves la création de Savoir-faire dans les îles qui démontre comme je l'ai dit tout à l'heure qu'elle était non seulement utile mais aussi nécessaire pour nous aider dans notre objectif commun de permettre aux insulaires de vivre et travailler au pays !

Mais même après un début de mandat difficile, les élus des Communes ont des projets dans les cartons et n'oublions pas que les cartons qui restent fermés trop longtemps prennent la poussière. Donc il n'y a pas de temps à perdre pour que nous puissions faire ce pourquoi nous avons été élus et qui ne se résume pas à la gestion des affaires courantes. Donc j'espère que les nouveaux contrats de partenariat pourront être mis en œuvre au plus vite !

Notre observatoire des dotations communales est une preuve s'il en fallait une, qu'un travail sérieux et de longue haleine porte toujours ses fruits. Le travail mené avec Ressources Consultants Finances et Yann Le Meur se poursuit grâce à cet observatoire et nous permet d'abord de nous y retrouver un peu dans la jungle fiscale et l'univers abscond des dotations, d'anticiper sur des réformes et même de proposer des améliorations. Je pense plus particulièrement à nos amis de Molène et Sein qui sont traitées de manière injuste en supportant le cadeau empoisonné de l'absence de fiscalité qui historiquement devait aider des populations très pauvres, mais qui aujourd'hui étouffe des Communes au budget très limité...

Ce travail et ces discussions avec l'Etat central sont importantes dans un pays qui reste quoiqu'on en dise très centralisé. Après avoir été reçus et bien reçus pas seulement au repas mais lors d'échanges constructifs sous les boiseries dorées de l'Assemblée Nationale et du Sénat, nous avons entamé une réflexion de fond sur la prise en compte de la différence de nos territoires insulaires au plus haut niveau pour l'inscrire dans la loi. Le Sénat, Chambre des collectivités travaille actuellement sur la loi 3D devenue 4D et peut-être bientôt 5 (comme la 5G !) et grâce à l'entremise de son chambellan Guy CABIOCH, Gérard LARCHER prête une oreille attentive à nos demandes et nous a demandé de les formuler par écrit. Cela a donné lieu à un travail de discussion et de mise à plat de problèmes et de solutions envisageables. Afin de formaliser tout cela et de donner de la consistance à notre instance, nous avons travaillé avec une stagiaire de l'INET (Institut national des Etudes Territoriales), Madame Pauline LEMAIRE qui après de nombreux échanges avec nous, a rédigé un rapport très complet qui servira de base à ce travail législatif. Ce document aborde de manière très claire et argumentée les thèmes que nous abordons régulièrement entre nous. Au-delà du travail de la préparation de cette loi dont l'examen est malheureusement remis à plus tard, il sera un document précieux, une feuille de route pour les années à venir.

Le rapport d'activité qui suit vous donnera plus de détails et déclinera les sujets qui nous occupent depuis plusieurs années : énergie, déchets biodiversité, transition écologique, action économique et tourisme, finances communales, échanges et partenariats divers...

Alors pour terminer je ne sais si nous sortirons peut-être renforcés pour aborder notre demi-siècle mieux préparé et prêts après cinquante ans d'existence à relever ce challenge qu'ont voulu nos prédécesseurs : « offrir un avenir aux îles de la Manche et de l'Atlantique ». Mais je sais que les longs voyages malgré les obstacles engendrent l'espoir d'un monde meilleur. Pour nous l'espoir est un horizon perpétuel puisqu'intouchable, c'est le P de notre sigle AIP, le P de ponant, le soleil couchant, mais la lettre P c'est aussi persévérance et si on s'ennuie, un pt't coup de barre Mars et ça repart !

Mis au vote, ce rapport est approuvé à l'unanimité.



II – Rapport d’activité 2020

1 Actions économiques

- *Soutien aux entreprises : cette année, une partie importante des sollicitations d’entreprises ont été aiguillées sur « Savoir Faire des îles du Ponant ». La crise Covid a conduit l’AIP à contribuer au fonds COVID résistance pour les îles de Sein, Ouessant et Bréhat. Pour l’année 2020, une seule entreprise a sollicité et obtenu le soutien du Fonds COVID-Résistance*
- *Tourisme :*
 - *Feuille de route îles : Convention Région Bretagne - AIP* La Région Bretagne et l’AIP ont conclu une convention pour 2020 et 2021 ainsi que son cadre financier pour 2020. La Région Bretagne a apporté son soutien financier aux actions validées avec une contribution financière de 60%. Ce programme a permis :
 - *La réalisation du journal des îles n° 4, le tirage a été réduit à 130 000 ex cette année en raison de la situation sanitaire et de la réticence de certaines gares maritimes à mettre à disposition des visiteurs des supports physiques. Un test de diffusion numérique avec affichettes et QR code a été testé avec un très faible succès (moins de 100 téléchargements).*
 - *Le suivi de la promotion touristique suite au confinement de début d’année et un suivi de fréquentation suite à la reprise d’activité estivale a permis de documenter l’hyper-fréquentation et ses conséquences : environnementales (eau, milieux naturels, déchets) sociales (acceptabilité, nuisances) et économiques (sauvetage de la saison, insatisfaction des visiteurs, dégradation de l’attractivité des îles). La question du projet de « loi Bignon » (2019) sur l’extension des pouvoirs de police des maires pour réguler l’hyper fréquentation des sites naturels et culturels a été posée, le gouvernement a été interrogé suite à CA de septembre à Ouessant. La réponse mentionne la reprise du projet dans le projet de loi 3D, devenu 4D.*
 - *Refonte de la ligne éditoriale inter-îles, avec l’aide d’un prestataire recruté après consultation, une ligne éditoriale correspondant à l’objectif de présentation/promotion des îles prioritairement hors saison a été proposé, sa validation sera effectuée début 2021. Suivront la mise en place des outils correspondants. Les difficultés liées à la crise COVID n’ont pas permis de réaliser toutes les actions prévues en 2020. Elles seront reportées l’année suivante.*
 - *Réunion bilan annuelle des OT, tenue comme chaque année, après les bilans de saison, elle a pu constater le caractère exceptionnel de cette saison avec une fréquentation estivale extrême sur la plupart des îles. Principal enseignement : le « seuil d’acceptabilité », si difficile à mesurer a clairement été dépassé sur de nombreuses îles cette année. Par contre à l’année (en raison des nombreux mois de confinement en début de saison et fin de saison), la fréquentation est restée en deçà de celle de 2019.*

■ *Sites d'exception : Belle-Île - Ouessant – Bréhat*

- Le suivi et l'accompagnement des trois sites d'exception faisait partie intégrante de la feuille de route. Les actions d'investissement sont engagées sur Belle île, définies sur Ouessant et le diagnostic très engagé sur Bréhat où les premières actions de terrain seront lancées en 2021.
 - *Economie sociale et solidaire fin du programme avec réalisation du rapport final sous la forme d'un document en ligne : <https://online.fliphtml5.com/ihqce/kjen/>*
Un résumé de ce travail a été présenté au CA du 17 septembre à Ouessant.

2 Ressources énergies déchets

- Contrat de Transition Ecologique ZNI du Finistère : signé le 29 juillet

Les actions (12) sont portées pour certaines par l'AIP pour d'autres par AKUO, EDF SEI, le SDEF, la mairie d'Ouessant.

La majeure partie des financements reste à mobiliser. L'Etat n'apportant pour le moment des financements que sur quelques projets d'investissement via l'ADEME au niveau national (ex projet « phare » d'AKUO Energie).

Les actions pilotées par l'AIP :

- Accompagnement des habitants dans la transition énergétique des îles de la mer d'Iroise avec Sensibilisation et accompagnement des habitants dans les projets de mobilité durable et le développement des énergies renouvelables.
 - Sensibilisation des usagers sur la prévention déchets pour leur donner les clés pour réduire leur production de déchets à la source.
 - Efficacité énergétique sur les îles de la mer d'Iroise : poursuite et mise en place d'actions visant à réduire les consommations d'énergie dans le patrimoine bâti des trois îles.

- Projet Région Bretagne : « Les habitants, moteurs de la transition écologique et énergétique des îles de la mer d'Iroise, Sein, Molène et Ouessant » :

Projet déposé en juillet 2020, ayant pour objet d'accompagner au plus près les usagers des îles non interconnectées. Le projet prévoit la mise en place d'un technicien animateur dédié pendant deux années. Il sera chargé d'accompagner les usagers dans un ensemble d'actions liées à la transition écologique (énergie-déchets) : décalage des consommations, économies d'énergie, mise à disposition de toitures pour production solaire, développement des mobilités vertes, pré-diagnostic des installations électriques. Projet validé par la Région fin 2020. Démarrage 2021.

○ AMI Région Ademe AFB AELB : PLANIFICATION TERRITORIALE

Projet pour renforcer l'engagement dans la transition énergétique des îles raccordées suite au programme TEPCV. Iles 22 – 56. La candidature a été déposée cet automne. Elle proposera une série d'animation et de sensibilisation auprès des populations (économies d'énergie, projets de production d'énergie renouvelable) en partenariat avec les collectivités insulaires. Elle s'attachera à identifier les facteurs bloquants spécifiques aux îles pour générer une évolution la situation. La thématique



principale proposée comprend l'énergie mais aussi, en lien avec cette problématique les aspects liés à la mobilité vertueuse (Véhicules électriques, autopartage, transports terrestres propres).

- **Programme Interreg ICE – SDEF**

Prestation de service la dernière enquête sur la perception des énergies automne prévue en 2020, n'a pu avoir lieu en raison de la crise COVID et du confinement automnal. Une partie de l'action contribue à l'action de sensibilisation des usagers inscrite dans le Contrat de Transition Ecologique.

- **Convention de partenariat avec Morbihan Energies**

Dans le cadre du projet Territoires d'innovation de grande Ambition TIGA : la convention a pu être validée en 2020 pour des actions programmées en 2021.

- **Programme Rénov'îles Sein Ouessant Molène**

Le programme Rénov'îles de soutien technique et financier aux travaux d'économies d'énergie sur Sein, Molène et Ouessant se poursuit en 2020, conformément à la convention EDF SEI – AIP. Malgré le retard dû au Covid-19, de nombreux dossiers ont pu aboutir.

Le nombre de dossiers validés en **2019 était de 39 et de 25 en 2020**.

Le montant total des travaux réalisés sur les deux années est de **418 000 €** avec un montant de subventions de **172 000 €** (taux moyen de 41%).

Le gain théorique annuel estimé est lui de **1000 MWh** d'énergie finale équivalent à **304 m³ de fuel** et **816 tonnes d'équivalent CO₂**.

- **Projet Breizh'hin : Life Région Bretagne adaptation au changement climatique**

Malheureusement, le projet Life Breizh'hin n'a pas été retenu par l'UE. Cependant, tout le travail réalisé depuis deux ans se poursuit avec des financements alternatifs espérés pour 2021.

- *La gestion de la ressource en eau sur les îles est proposée au titre du nouvel accord de programmation AIP-AELB et pour 2021, la possibilité de mobiliser du FEDER permettent de penser que ce programme pourra être mis en œuvre dans les années à venir.*
- *La lutte contre les espèces invasives sur la totalité des îles bretonnes Suite à la réunion du 10 septembre la Région Bretagne a proposé son éligibilité aux crédits FEDER (potentiellement 50%). Pour les îles d'Iroise, un dossier a été déposé au Parc naturel Marin d'Iroise. Le projet pourrait démarrer dès début 2021 pour les îles d'Iroise, avec participation financière des trois communes concernées. Il sera étendu dans le courant de l'année aux autres îles bretonnes suivant les résultats des recherches de financement (FEDER et autres).*

- **Appel à projets Fondation de France La transition écologique ici et ensemble :**

La thématique correspond aux projets de sensibilisation et d'action en matière de transition énergétique sur les îles. Il est proposé de soumettre deux dossiers liés à la transition énergétique :

- L'un pour les îles non raccordées au réseau national électrique
- L'autre pour les îles raccordées

Sur les deux dossiers déposés, seul le dossier ZNI a passé le premier cap des sélections mais finalement non retenu.

- **Secrétariat Européen pour la transition énergétique des îles européennes**

L'AIP a été retenue par le secrétariat pour la transition énergétique des îles mis en place par le consortium « Climate Alliance/Covenant of mayors » (alliance des maires pour le climat). Les actions

prévues se sont déroulées au premier semestre 2020. Un nouvel appel à projet de l'UE pour étendre les activités du secrétariat en 2021-2022 est en cours, l'AIP est sollicitée au titre de la fédération européenne des petites îles par le consortium Climate Alliance – Fedarene – CRPM – ESIN candidat au renouvellement du secrétariat.

Finalement, c'est un autre consortium qui a été retenu par l'UE.

○ Veille sur appels à projets énergie

L'activité de veille fait partie intégrante des tâches de la chargée de mission énergie déchets. Une fiche signalétique sur les 6 îles (Belle-île, Houat, Hœdic, Sein, Molène et Ouessant) disposant d'un profil énergétique réalisé en 2012 (programme AIP ADEME Région Bretagne) a été transmis au consortium en charge de ce projet.

Les règles de l'appel à candidature n'ont permis la transmission que d'un seul dossier de candidature. Ce dossier concerne les îles raccordées du « Mor Braz » sur un volet amélioration des performances énergétiques des bâtiments. A noter que la dotation si elle est obtenue ne comprendra pas de rémunération du porteur de projet, mais uniquement du financement pour des prestations de services extérieures.

La réponse est espérée pour le premier semestre 2021.

○ Déchets

L'incidence de l'augmentation de l'activité touristique, en lien avec la crise Covid-19 a eu un impact fort sur le volume des déchets et les difficultés insulaires en la matière : transport, stockage, réutilisation, coût... La veille sur les appels à projets n'a pas permis d'identifier des programmes correspondants aux situations des îles en 2020.

3 *Contrat de Partenariat Etat Région Départements 29 22*

a. Bilan du Contrat :

Un bilan d'exécution du contrat a été présenté en détail au CUP du 18 septembre à Molène. Suite à ce CUP, l'ensemble des crédits remobilisés ont été attribués. Pour les crédits Etat FNADT, tous les dossiers de demande de financement ont pu être transmis aux services préfectoraux avant le 31 décembre 2020.

Les montants attribués par les différents financeurs sur les îles au titre du contrat se répartit comme suit :

| axes | Etat | Région | CD 29 | CD 22 |
|------------|-----------|-----------|---------|--------|
| Habiter | 1 071 339 | 1 796 168 | 129 020 | |
| Economie | 634 450 | 1 371 664 | 195 000 | |
| Ressources | 622 601 | 1 072 170 | 272 246 | 50 000 |
| Services | 1 639 810 | 1 060 000 | 209 400 | |

Pour les crédits Région et Départements du Finistère, certains dossiers restent encore à transmettre au plus tard avant mai prochain.

L'ingénierie prospective 2020 a pu être validée en fin d'année 2020, elle portera sur les Organismes de Foncier Solidaires et les Baux Réels et Solidaires en vue d'évaluer leurs pertinence et possibilité d'application aux îles pour contribuer à la problématique du logement pour les actifs des îles. Sur le plan pratique, le travail ne pourra être réalisé cette année, il est programmé pour 2021.

b. Négociation du nouveau contrat

L'été 2020, à l'occasion de la présentation du bilan d'exécution du contrat 2014-2020, sur la base des axes du précédent contrat et priorités des équipes municipales, un premier recensement des projets des îles permet d'affiner les enjeux et actions nécessaires pour le maintien des communautés insulaires.

Si la conclusion d'un nouveau contrat était espérée pour 2020, les retards liés notamment à la situation particulière (COVID, Plan de relance) ne l'ont pas permis.

La première séance de travail a permis de valider les enjeux croisés pour les îles, l'Etat, la Région et les départements du Finistère et des Côtes d'Armor. Ce premier travail introduit les échanges qui doivent aboutir à la conclusion d'un nouveau contrat espéré par les îles le plus rapidement possible, avec l'espoir de ne pas avoir une année de pause pour de nombreux projets.

c. Contrat de relance et transition écologique

Ce nouveau type de contrat est apparu en lien avec la situation covid et le plan de relance. Il a fait l'objet d'échanges lors du CUP du 2 décembre. Ensuite lors d'un bureau de l'AIP suite à l'interrogation des maires des îles bretonnes, ce dernier a validé la proposition d'un CRTE des îles bretonnes couplé avec l'ensemble des contractualisations et plus particulièrement du contrat Etat Région Départements en lien avec le CPER. La volonté étant de rechercher la simplification et l'efficacité par une synergie des dispositifs et un renouvellement sur la durée de la prise en compte des enjeux des îles.

Les nouveaux dispositifs mis en place en 2020 avec la création de l'ANCT et ses déclinaisons départementales ont été relayés, à noter la nomination de l'AIP au titre des associations d'élus locaux dans le comité de cohésion territorial du Morbihan.

d. Plan de Relance

Apparu en fin d'année, ce dispositif a été relayé auprès des communes insulaires au fur à mesure des informations récoltées. Cette diffusion d'information et le suivi de ce dispositif sera certainement un point de vigilance à maintenir en 2021.

4 Autres Contrats et partenariats

a. Agence de l'Eau Loire Bretagne

Les rencontres avec les maires des îles cet été ont été mises à profit pour identifier les projets en matière d'eau sur chacune des îles dans les domaines de :

- L'eau potable
- L'assainissement
- Les installations portuaires
- La restauration des zones humides et de la biodiversité

- L'adaptation au changement climatique : économies d'eau, sensibilisation des usagers permanents et estivants.

Ces informations permettent de faire remonter les besoins des îles à l'agence de l'Eau Loire Bretagne et constituent une base de travail pour l'élaboration du futur accord de programmation initialement espéré pour 2020 qui verra le jour finalement en 2021.

En plus des communes, l'ensemble des maîtres d'ouvrage potentiel ont été contactés pour compléter les besoins d'intervention sur les îles dans le cadre du XIème programme.

La proposition d'actions inter-îles : sensibilisation à la maîtrise des consommations, dispositifs d'économie et de récolte/utilisation d'eau de pluie, suivi et pilotage du futur accord de programmation ont été proposées à l'AELB, dans la suite des actions inter-îles du précédent accord.

Par ailleurs, les appels à manifestation d'intérêt de l'agence ont été suivis et relayés auprès des maîtres d'ouvrage identifiés, ex : AMI milieu marin. Cet AMI a permis à 3 projets sur 3 îles (Belle-Île, Hoedic, et Ouessant) d'obtenir des financements sur de la restauration de zones humides rétro-littorales.

b. Conservatoire du Littoral :

Les échanges avec l'établissement ont permis d'échanger sur les projets en cours, les calendriers de réalisation, ainsi que d'identifier les projets intéressants les îles dans les années à venir.

Comme lors du contrat précédent, les capacités d'action du Conservatoire du littoral sur les îles permettront la restauration et la valorisation du patrimoine naturel, mais aussi culturel (bâti notamment) et de contribuer non seulement à la préservation de cette ressource, mais aussi au développement des îles.

c. Etablissement public foncier de Bretagne :

A plusieurs reprises, l'AIP est intervenue en 2020 pour mettre en relation l'EPF avec les communes insulaires et/ou rappeler les modalités d'intervention.

L'EPF a apporté sa contribution à la connaissance des OFS et BRS, il épaulé l'AIP dans la réflexion menée dans le cadre de l'ingénierie prospective.

d. Contrat local de santé îles bretonnes ARS Bretagne :

La crise COVID a largement impacté les îles. Dès le premier confinement, l'AIP a relayé les informations, situations, expérimentations développées sur les îles, que ce soit sur les modalités de circulation (arrêtés préfectoraux, municipaux ...) sur les dispositifs de test, d'isolement et le suivi des initiatives locales.

La possibilité de recruter un(e) chargé(e) de mission AIP pour animer le CLS, l'ARS n'étant plus à même de s'en charger a été explorée suite à la sollicitation de l'ARS. Le dispositif financier proposé par l'ARS (50% d'un poste plafonné à 50 000 €) n'a pas permis de valider ce dispositif. Sa faisabilité sera à nouveau explorée pour 2021.

La prolongation de l'actuel CLS pour deux années, jusqu'en 2022 a été validée par l'AIP et tous les maires des îles concernées. Cette extension et la signature de l'avenant ont eu lieu lors du Conseil d'Administration du 17 septembre à Ouessant.

5 Activités génériques de l'AIP / veille et soutien aux Collectivités / suivi des politiques globales / autres actions

2 Hyper-fréquentation Eté 2020

La notion de seuil d'acceptabilité et la réflexion sur les mesures de régulation sont plus que jamais d'actualité.

La sollicitation des élus de Port Cros - Porquerolles, suite à l'hyper-fréquentation lors de la saison estivale 2020, pour relayer auprès du gouvernement l'adoption du projet de loi Bignon sur le renforcement des pouvoirs de police des maires pour réguler l'hyper fréquentation des sites naturels et culturels a été reçue récemment. L'AIP avait été associée au projet pour plaider la situation des îles lors d'une réunion au Sénat le 19 octobre 2018. Ce projet de loi a pu être finalisé en 2019 et aurait dû être adopté début 2020. La crise Covid a bousculé l'agenda parlementaire. L'été 2020 avec son hyper-fréquentation de certains sites et plus particulièrement les îles conduisent à demander un examen de la proposition sans délais.

a. Projet de loi 3D – devenu 4D : Déconcentration Décentralisation Différenciation –Dé-complexification

La crise COVID a conduit à un retard dans l'élaboration du projet de loi. Suite au CA du 20 février 2020, la contribution de plusieurs îles a conduit à préciser la note générale de l'AIP sur le projet de loi 3 D. S'agissant d'une loi concernant les collectivités, elle est en principe examinée en première lecture au Sénat.

A noter l'audition par le Sénat dans le cadre de la mission insularité confiée à Mr Jean-Marie BOCKEL : « *la situation des îles métropolitaines et leurs besoins en matière de différenciation territoriale* »

Rapport 626 (2019-2020) : <https://www.librairie.senat.fr/product-r19-626.html>

L'AIP a été représentée lors de l'audition du 9 juillet 2020 par son Président et ses deux Vice-Président, assistés du Directeur.

Pas d'indication précise sur le futur calendrier. Les propositions seront affinées début 2021 et discutées lors d'un prochain conseil d'administration.

b. Observatoire des dotations communales

Les travaux du cabinet d'étude Ressources Consultant Finance (RCF) dirigé par Yann Le Meur, ont largement contribués à l'obtention de la dotation communale d'insularité, depuis 2017. Depuis, l'idée d'un observatoire des finances communales a été explorée aboutissant à une première prestation de suivi en 2019. Le renouvellement d'une telle mission en 2020 a été décidé lors du conseil d'administration du 17 septembre 2020. Une version préliminaire a pu être présentée au bureau du 16 décembre 2020. Le rapport d'observation a été reçu à l'AIP en toute fin 2020, et envoyé depuis à toutes les communes et à la CCBI.

c. Liens avec les réseaux européens

Cette année, l'ensemble des réunions et échanges se sont tenus en visioconférence, on peut noter une profusion de webinaires et autres « virtual events ».

Seuls les échanges essentiels ont été assurés : les principaux ont concerné :

- ESIN et les réflexions sur l'avenir des îles, la transition énergétique, les liens avec l'intergroupe SEARICA de parlementaires européens : Sea Rivers Coastal Areas, qui dispose d'un sous-groupe îles.
- CRPM commission des îles

d. Coopération franco-qubécoise

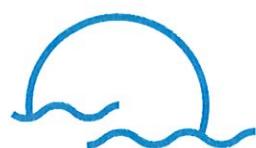
La dotation du consul de France à Québec a été reçue dès le début 2020. Repoussée à plusieurs reprises, la visite aux îles de la Madeleine de la délégation des îles du Ponant prévue au printemps a finalement été annulée. La subvention a été remboursée et une nouvelle proposition a été formulée pour 2021 sur la même thématique : réutilisation des matières résiduelles (déchets).

e. Partenariat Solimut et festival des îles du Ponant

La situation sanitaire ayant exigé le report du festival, la convention de mécénat SOLIMUT-AIP qui permettait la tenue d'un événement de prévention de santé (ex : consultation optique lors de la dernière édition), n'a pas été mobilisée en 2020.

f. Préparation du cinquantenaire

Cette préparation a conduit à proposer un logo, spécifique cinquantenaire, il a été décliné en carte de vœux animée pour annoncer l'événement. Ce logo cinquantenaire s'est traduit par la proposition d'un nouveau logo générique et une charte graphique renouvelée simplifiée.



Les îles du Ponant



L'année 2020 a été pour le moins atypique, la crise Covid n'a pas mis l'AIP à l'arrêt, mais a eu y compris sur les aspects budgétaires des incidences non négligeables.

Certaines recettes seront simplement annulées ex : mécénat SOLIMUT, d'autres minorées ex : recettes publicitaires des compagnies maritimes dans le journal de l'été 2020 ou même reportées d'une année, comme la contribution de la coopération franco-qubécoise 2020. Il en va de même des dépenses dont certaines n'auront pas lieu ex : festival des insulaires, d'autres seront minorées : déplacements et missions internationales (ESIN, CRPM,), par contre certaines seront nouvelles ex : abonnement visio-conférence, Gel hydroalcoolique, masques ...

III – PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020 et RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ils sont présentés par Mme LE PAIH France, expert-comptable :

- Le compte d'exploitation 2020

Le total des produits s'élève 372 000 € (427 000 € en 2019) suivant la répartition suivante :

Au niveau des ressources associatives, ce sont 270 000 € de subventions qui ont été obtenues en 2020 (318 000 € en 2019) avec notamment 115 000 € de la Région Bretagne pour l'Ingénierie et report d'ingénierie prospective 2019, auxquels s'ajoutent 44 000 € pour le programme Univers de îles, 58 000 € des départements, 20 000 € des Pays de la Loire ; il y a également les cotisations des adhérents à hauteur de 101 000 € (versées par les communes en fonction du chiffre population DGF).

Les autres produits perçus par l'association sont les remboursements pour les frais d'assemblées générales et conseils d'administration pour 1 600 €, les participations au journal des îles des compagnies maritimes pour 1 900 €, des remboursements pour des actions Energie à hauteur de 1 300 €, les actions Rénov'îles avec EDF pour 6 000 € (8 300 € pour 2019) et un élément exceptionnel qui ne rentre pas dans la trésorerie puisque tous les ans, l'association constate une provision pour les indemnités de départ à la retraite des salariés, suite au départ à la retraite en 2020 de Mme HOUZE, il y a eu une reprise sur les indemnités calculées les années précédentes, ce qui porte le total de ces autres produits à 33 000 € (17 000 € en 2019).

Les charges de fonctionnement sont plus faibles que l'an dernier du fait du Covid, à hauteur de 159 000 € pour cette année (209 000 € en 2019) expliquées par :

- La sous-traitance pour des études, les loyers et location du matériel, les intermédiaires et honoraires (25 000 €) pour la comptabilité, le social, le Commissaire aux Comptes,
- Le poste information et communication qui a beaucoup baissé cette année (moins de frais engagés sur le Journal des îles), les actions de développement durable en baisse cette année aussi,
- Les frais de déplacements et frais de conseil et assemblée Générale (moins de déplacements cette année à cause de la crise sanitaire).
- Les impôts et taxes 2400 € (3400 € en 2019) qui regroupe la taxe foncière pour le local d'Auray et les taxes sur salaires.

L'autre poste important : les charges de personnel à hauteur de 260 000 € salaires et charges sociales comprises (265 000 € en 2019) soit 178 000 € de salaires brut (182 000 € en 2019) et 79 808 € de charges sociales.

- la trésorerie

La trésorerie présente un solde comptable de 294 210 €, sans ligne de trésorerie.

- La situation financière au 31/12/2020

Le bilan est sécurisé à hauteur de 294 000 € (plus de subventions au 31/12/2020 qu'au 31/12/2019 où les subventions étaient en attente de versement), l'on retrouve à l'actif les créances (subventions) à percevoir et au passif, les fonds associatifs pour 182 000 €, les provisions au titre des engagements retraite mis en place en 2013, et les dettes.

Le compte d'exploitation se solde au 31/12/2020 par un résultat déficitaire de – 32 431 €.

Après l'intervention du Commissaire aux Comptes qui certifie que les comptes sont au regard des principes comptables français réguliers et sincères, donnent une image fidèle du résultat des opérations et de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. (Informations données dans le rapport moral et autres documents du dossier). Les résolutions proposées par le Conseil d'Administration, sont les suivantes :

➤ PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un résultat déficitaire de 32 431 € à déduire sur le fond associatif. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

➤ DEUXIEME RESOLUTION – QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux Administrateurs quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Mises au vote, chacune de ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

IV – PROGRAMME et BUDGET 2021

Les programmes d'actions initiés en 2020 se poursuivent.

Montant de la cotisation : proposition budgétaire basée sur une cotisation passant de 3,50 € à 4,35 € / hab. DGF, suite à proposition du CA du 17 septembre 2020.

Les activités du programme sont regroupées par thématiques.

1 Actions économiques

1.1 Accompagnement des demandes économiques.

Chaque année, divers acteurs insulaires ou non insulaires (particuliers, collectivités, associations), interrogent l'AIP sur divers sujets. Depuis la création de Savoir faire des îles du Ponant, les acteurs économiques sont dirigés vers cette structure. Les questions relevant du domaine des collectivités continueront d'être traitées en direct par l'AIP.

Soutien aux entreprises touristiques : dans le cadre du plan de relance transition énergétique un accompagnement des entreprises d'hébergement restauration est prévu par l'ADEME, il s'agit

d'accompagner les entreprises sur des petits investissements en matière de transition écologique (matériel économie en énergie, réduction des déchets etc.). Une étape préalable consiste à réaliser des diagnostics des besoins des entreprises. Pour ces diagnostics, les compétences disponibles en interne (chargée de mission énergie déchets habilité logiciel Dialogie-ADEME, chargée de mission économie tourisme, ainsi que la connaissance des entreprises permettent de se positionner pour réaliser ces diagnostics. Suivant le nombre, un renfort sous forme de stage tourisme durable pourra avec l'encadrement de l'équipe permanente, contribuer à réaliser ces diagnostics.

Tremplins pour la transition écologique des PME France-relace,

Ce dispositif permet aux entreprises touristiques de candidater pour la réalisation d'investissements plus conséquents que le programme ci-dessus. Un accompagnement pourrait être apporté pour le montage des dossiers. Le plan de charge de l'équipe ne permettra pas de le réaliser à moyens constants.

Adhésion SAFIP : La proposition de cotisation de en tant que membre bienfaiteur pour 2021 est de 7 000 €.

Fonds COVID résistance : Initialement, le fonds devait être en place seulement en 2020. Bien évidemment, il subsiste en 2021 sans nouvel appel de fonds à ce jour.

1.2 Tourisme

Univers transversaux Région Bretagne

Une convention pluriannuelle 2020-2022 signée en 2020 avec convention financière annuelle, est prévue dès le début de cette année dans le cadre du dispositif Univers transversaux de la Région Bretagne et de sa « feuille de route îles ». La Région Bretagne ne prévoit pas de financer les actions sur des îles non bretonnes mais accepte la démarche de l'AIP de les y associer, comme cela a pu être le cas lors des années précédentes.

Cette convention prévoit un programme d'actions pilotées par l'AIP ou auxquelles l'AIP participe, avec des dispositions financières.

Ambition du programme : **Faire des îles des territoires exemplaires de la gestion des ressources locales, du respect de l'environnement insulaire et d'un tourisme équilibré tout au long de l'année.** 3 axes stratégiques ont été définis, et transcrits dans un plan d'action sur 3 ans (2020-2022)

- **Axe 1 : mieux adapter l'accueil des visiteurs à l'acceptabilité de chaque île**, en favorisant les actions visant à équilibrer les flux touristiques entre les 12 îles bretonnes, suivant leurs capacités d'accueil (transport, hébergement, restauration/alimentation, activités etc.) et en anticipant les périodes de flux important notamment en matière d'information des visiteurs et de transport.
- **Axe 2 : mieux étaler la fréquentation touristique dans le temps**, en favorisant les actions visant à maîtriser les flux touristiques en cœur de saison (juillet et août) et à développer la fréquentation sur les bords (avril, mai, juin, septembre) et le hors saison (vacances scolaires, ponts et weekends fériés d'octobre à mars).



- **Axe 3 : tendre vers une intégration renforcée du tourisme aux autres activités de l'île**, en favorisant une consommation touristique de biens et services soucieuse des ressources locales (eau, électricité, nourriture, paysages, biodiversité...), du respect de la vie des îliens (desserte maritime des îles, priorité aux activités courantes des habitants) et de la valorisation juste des produits et services du territoire (économie circulaire et productions locales).

Convention Région Bretagne - AIP La Région Bretagne prévoit de confier diverses actions à l'AIP avec une contribution financière de 60%.

Une nouvelle convention sera à préparer pour assurer la suite des actions en faveur du tourisme sur les îles à compter de 2022.

Partenaires : CRT, CDT, Destinations, OT, OTB...

Parmi les actions et activités prévues en 2021, citons :

- La réunion annuelle des OT
- La parution du journal des îles du Ponant avec un focus sur le cinquantenaire
- Le passeport des îles
- La diffusion des outils cartographiques : possibilité de commande groupée de cartes dépliants et remises à jour
- Le soutien aux sites d'exception.
- La mise en place des outils conformes à la ligne éditoriale précisant les messages de communication adaptés aux îles et repris par les divers organismes (CRT, CDT ...) ex mission photographique ciblant les îles hors saison.

Sites d'exception

- Belle - île : La phase opérationnelle avec des dispositions financières pour l'île concernée se poursuit en 2021.
- Ouessant : La phase opérationnelle avec les premières réalisations sur site (balisage signalétique) doit se mettre en place, 2021 verra d'autres propositions et la poursuite de la démarche.
- Bréhat : La partie diagnostic nettement entamée en 2020 doit se finaliser en 2021 avec les premières actions conduites par la commune et l'office de tourisme, avec les financements régionaux.

Pour ces trois sites, l'accompagnement de l'AIP se poursuivra, il fait partie intégrante de la feuille de route régionale avec le soutien financier qui y est associé.

2 Actions énergie-déchets ressources des îles

2.1 Sensibilisation des usagers et Soutien aux initiatives de transition énergétique sur les îles.

Deux candidatures ont été déposées par l'AIP à la Région Bretagne en 2020 pour des programmes débutant en 2021.

Candidature ZNI : accompagner les bretonnes et bretons dans les transitions : Les habitants, moteurs de la transition écologique et énergétique des îles de la mer d'Iroise, Sein, Molène et Ouessant. Avec des actions énergie-déchets.

Une réponse favorable a été obtenue sur les ZNI, les actions proposées démarrent donc dès janvier 2021, un recrutement temporaire est prévu avec un agent positionné sur Ouessant, en charge du développement du programme sous pilotage de l'équipe AIP notamment de la chargée de mission énergie déchets.

Le programme débute en 2021. Un appel à candidature pour le poste de technicien(ne) animateur(trice) a été lancé fin 2020, suite à l'audition des candidat(e)s, une candidate expérimentée a été retenue pour une durée de 11 mois (durée de sa disponibilité) à compter d'avril 2021.

Le premier événement d'importance : printemps des transitions aura lieu ce printemps. Ce projet fait partie des actions du CTE ZNI du Finistère. Le financement obtenu de la Région Bretagne est complété par une participation de EDF SEI et Délégation Régionale EDF ainsi que du SDEF.

Candidature îles raccordées : au titre d'un appel à manifestation d'intérêt d'aide à communication et à l'animation locale : Planification Filière solaire (photovoltaïque et thermique) sur les îles du Morbihan : Etudes d'approfondissement et animation. Cette action pourrait être étendue ultérieurement aux autres îles raccordées (Batz et Bréhat) suite aux résultats obtenus sur cette première action îles raccordées.

Pour le dossier îles connectées, la réponse est attendue au premier trimestre 2021.

Une troisième candidature au titre d'un dispositif de soutien européen a été déposée en 2020.

Candidature NESOI : New Energy Solution Optimized for Islands

La candidature pour obtenir un soutien européen au titre de ce programme a été déposée : THERMI
Pour : « Turn Housing Energy in Retrofitting on MorBraz Islands »

La transition énergétique des îles du Mor Braz : Belle-Île, Houat et Hœdic

L'aide porte sur deux thématiques en vue d'aboutir à un programme d'amélioration énergétique des bâtiments sur Belle-Île, Houat et Hœdic. Il pourrait s'agir pour Belle-Île d'une sorte de programme d'intérêt général (comme celui des ZNI de 2014 à 2019), alors que pour Houat et Hœdic, déjà bénéficiaire des programmes de leur intercommunalité, une simple amélioration à l'accès aux dispositifs en place est visée.

- Développement des installations solaires photovoltaïques et thermiques sur le bâti privé résidentiel, le bâti privé professionnel, le bâti appartenant au patrimoine des collectivités insulaires en s'appuyant sur le cadastre solaire opérationnel sur les trois îles
- Rénovation énergétique du bâti des trois îles : bâti privé résidentiel, bâti privé professionnel, bâti appartenant au patrimoine des collectivités insulaires.

L'aide sollicitée permettrait notamment de réaliser des diagnostics énergétiques sur un échantillon de 70 à 80 bâtiments, en vue de dimensionner un programme de réhabilitation principalement sur Belle-Île qui ne bénéficie actuellement que des programmes nationaux type ma Prim Rénov, sans accompagnement spécifique.

Candidature ESIN : La fédération européenne des petites îles dont est membre l'AIP porte une candidature inter-îles, projet pilote regroupant 6 îles de 6 fédérations européennes. L'Île aux Moines au titre d'une étude de faisabilité sur les mobilités douces et l'autopartage a été retenue, pour cette

candidature. L'AIP ne doit pas intervenir hormis pour une mise en relation entre le dispositif mis en place par ESIN et les acteurs de l'île aux Moines.

Le résultat de l'appel à projet NESOI est attendu pour le premier trimestre 2021 pour un démarrage au second semestre pour une durée d'une année, donc à cheval sur 2021 et 2022.

2.2 CTE ZNI du Finistère :

Le CTE est entré en application par la signature du contrat par le Préfet du Finistère pour le compte de la Ministre en charge des Transitions écologiques et énergétiques le 29 juillet 2020.

12 actions sont inscrites dans ce contrat : elles sont portées pour certaines par l'AIP pour d'autres par AKUO, EDF SEI, le SDEF, la mairie d'Ouessant.

Une partie des financements restent à mobiliser. L'Etat n'apportant pour le moment des financements que sur quelques projets d'investissement via l'ADEME au niveau national (ex : projet « phare » d'AKUO Energie).

Les actions pilotées par l'AIP : les financements mobilisés par l'AIP auprès de la région Bretagne ou EDF SEI par exemple contribuent à réaliser ces actions.

- Accompagnement des habitants dans la transition énergétique des îles de la mer d'Iroise avec Sensibilisation et accompagnement des habitants dans les projets de mobilité durable et le développement des énergies renouvelables.
- Sensibilisation des usagers sur la prévention déchets pour leur donner les clés pour réduire leur production de déchets à la source.
- Efficacité énergétique sur les îles de la mer d'Iroise : poursuite et mise en place d'actions visant à réduire les consommations d'énergie dans le patrimoine bâti des trois îles. (Rénov'îles).

2.3 Programme Interreg ICE – SDEF

Programme 2020 décalé sur 2021 en raison de l'impossibilité de réaliser les enquêtes de terrain prévues à l'automne 2020 en raison du confinement.

Une partie de ses actions contribue à l'action de sensibilisation des usagers inscrite dans le CTE.

2.4 Convention de partenariat avec Morbihan Energies

Dans le cadre du projet Territoires d'innovation de grande Ambition TIGA : Une action de sensibilisation au cadastre solaire et d'analyse de la perception des usagers doit être conduite par l'AIP dès 2021. La convention AIP - ME sous forme de prestation de service a été conclue fin 2020 pour des actions 2021.

2.5 Programme Rénov'îles Sein Ouessant Molène

Le programme Rénov'îles de soutien technique et financier aux travaux d'économies d'énergie sur Sein, Molène et Ouessant se poursuit en 2021, conformément à la convention EDF SEI – AIP. Au-delà de 2021, il pourra être prolongé de deux années.

La chargée de mission assurera des permanences régulières sur les 3 îles (environ 1 fois par mois sur Ouessant et 1 fois tous les 2/3 mois selon les besoins sur Molène et Sein).

2.6 Projet Inter îles soutien à la biodiversité : réduction de l'impact des invasives

Ce projet fait suite au projet non retenu de Life déposé par la région Bretagne Breizh'hin sur la thématique de l'adaptation au changement climatique.

Il est issu de son volet protection de la biodiversité. L'autre volet, sur la ressource en eau sera intégré pour partie dans l'accord de programmation 2021 - 2026 avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Il vise à conforter la biodiversité en réduisant l'impact des espèces invasives et créant des problèmes à la biodiversité sur les îles.

Ce projet a vocation à être déployé sur toutes les îles intéressées. Dans une première phase, des financements ont pu être obtenus sur les îles d'Iroise avec une dotation du Parc Naturel Marin d'Iroise de 46 800 €, pour le démarrage de l'action, une contribution des 3 communes concernées et du département du Finistère sont prévues.

Avec un programme de sensibilisation à la biosécurité et le contrôle des espèces invasives sur les îles du Sein, Molène et Ouessant. Une consultation est en cours pour la mise en place des prestations de service correspondantes pour trois années. Elle prévoit deux lots en tranche ferme : une pour éliminer les lapins de l'île de Sein, l'autre pour les rats et chats errants sur ces trois îles avec une tranche conditionnelle prévoyant l'extension pour deux années et une autre pour une nouvelle opération de dératisation à l'île de Sein.

Le projet Breizh'hin prévoyait une intervention sur l'ensemble des îles bretonnes, l'extension de ce projet aux autres îles bretonnes est aussi envisagée. A cet effet, des fonds européens FEDER, vont être sollicité dès que le PO FEDER sera opérationnel. A cet effet, un avis d'appel à concurrence pour un marché de prestation de services a été publié au niveau européen. Ce marché prévoit une tranche ferme (financements acquis) et des tranches conditionnelles (financements à mobiliser). D'autres financements peuvent être mobilisés, dans le cadre du contrat de plan Etat Région par exemple, ou de financements sectoriels.

A ce jour, les appels à projets plan de relance ont été explorés mais jusqu'à maintenant ne financent que des investissements et non des prestations de services. Le soutien de l'Agence Bretonne de la biodiversité ainsi que de l'Office de la Biodiversité ont aussi été sollicités.

Les prochaines îles intéressées identifiées sont :

| | |
|-----------------|--|
| Bréhat | Chats errants |
| Batz principale | Rats et ragondins sur ses îlots satellites ainsi que l'étude de la faisabilité sur l'île |
| Houat | Rats sur l'île principale et les îlots satellites |
| Belle-Île | Chats errants |
| Île d'Arz | rats sur Ilur Godec illuric (PNRA) |

Les actions prévues prévoient

Un volet de sensibilisation animation

Un volet d'opération de luttes contre les invasives animales (Rats, Chats, Ragondins, ...)

Un volet de mise en place de mesures de bio-sécurisation ex : rats sur les moyens de transport de fret, zones portuaires et de stockage des marchandises (y compris déchets) transportés.

2.7 Veille sur appels à projets énergie

Cette activité de veille fait partie intégrante des missions de la chargée de mission énergie déchets. Elle sera bien sûr poursuivie en 2021.

3 Contrat de partenariat Etat – Région Bretagne- Départements du Finistère, des côtes d'Armor - îles du Ponant

Suite au bilan d'exécution du contrat 2014- 2020, les enjeux croisés entre signataires du précédent contrat ont été discutés lors du dernier CUP du 2 décembre 2020, ils constituent une base pour le nouveau contrat à venir.

3.3 Négociation du nouveau contrat

Les travaux de négociation d'un nouveau contrat sont amorcés dès le début 2021. Des incertitudes sur l'articulation entre les nouveaux dispositifs de contractualisation de l'Etat CRTE (contrat de relance et de transition écologique) et le contrat de plan Etat Région peuvent impacter la conclusion d'un nouveau contrat.

Les premiers échanges, permettent d'envisager une structuration des enjeux toujours selon les 4 axes : Habiter (logement) - travailler (soutien aux activités économiques) – gérer durablement les territoires (ressources naturelles, patrimoine) – services collectifs essentiels (santé, culture, sports). Certaines thématiques intéressent transversalement les 4 axes comme par exemple la transition énergétique, l'adaptation aux changements climatiques, ou encore le numérique qui en plus d'action spécifiques pourront se retrouver en fil conducteur dans les critères.

Concernant l'agenda de mise en place du contrat, il reste à ce jour incertain.

Techniquement, les échanges s'organisent avec des premières propositions de fiches actions par axe, pour la validation, l'accord cadre Etat – Région Bretagne doit être signé prochainement, il prévoit un volet îles du Ponant qui devra être ensuite décliné plus finement pour contribuer au dispositif de contractualisation.

La demande de CRTE des îles bretonnes formulée suite au CUP du 02/12/2020 puis du Bureau du CA de l'AIP du 16/12/2020 est bien remontée au niveau du Préfet de Région Bretagne. Ce nouveau cadre contractuel se veut intégrateur et complémentaire des contractualisations existantes et à renouveler. Pour les îles, il a vocation à constituer un Engagement renouvelé pour les îles du Ponant

La conclusion d'un nouveau contrat le plus tôt possible en 2021 est un des objectifs majeurs de l'AIP. Le scénario d'une « année blanche » était vu en 2020 comme un « scénario noir » à éviter. La perspective de signature du contrat reste encore possible au premier semestre, même si un report en septembre ou même plus tard n'est pas à exclure en raison d'effets connexes de la crise COVID sur les calendriers qu'ils soient au niveau National, Régional ou Départemental.

3.4 Plan de relance - CRTE

Depuis le début de l'année, une veille particulière est menée sur les dispositifs du plan de relance, avec une diffusion auprès des collectivités insulaires.



La nouvelle ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) et les programmes de soutien aux collectivités, ex : maisons France services, Conseillers numériques, qu'elle conduit pourraient constituer des opportunités à saisir pour les îles. L'AIP est membre au titre des associations d'élus locaux du comité de cohésion territorial du Morbihan.

3.5 Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles régionales et départementales aux projets des îles

En plus des politiques territoriales, d'autres aides ou soutiens sectoriels peuvent être mobilisés. Comme chaque année, les échanges avec les maîtres d'ouvrage conduisent à orienter certains projets vers des demandes liées aux politiques sectorielles des départements et régions. Ceci est d'autant plus vrai pour les départements hors du contrat Etat Région Bretagne comme par exemple celui du Morbihan mais qui n'en demeure pas moins un soutien constant et indéfectible de ses îles.

4 Autres partenariats/actions

4.1 Conservatoire du Littoral

Suivi des programmes insulaires du Conservatoire du littoral, établissement public de l'Etat.

2021 constitue la troisième année de la nouvelle convention conclue pour 3 ans en 2019. Elle permettra cette année de préciser les projets du Conservatoire du Littoral à venir dans le cadre du futur contrat de partenariat et d'apporter une visibilité sur les co-financements provenant du Conservatoire du littoral.

4.2 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

Un nouvel accord de programmation doit être signé cette année, le texte et le contenu sont en cours de préparation, la proposition sera faite au conseil d'administration d'approuver les termes de l'accord de programmation dans ses dispositions et son programme prévisionnel d'actions.

L'enjeu majeur est de préciser ce que le CA de l'Agence peut attribuer aux îles en dérogation/complément du XIème programme. Du fait que par définition les îles sont hors des bassins versants, elles ne bénéficient pas des modalités de prise en compte liées à ces unités.

Par ailleurs des propositions d'actions inter-îles sont formulées, comme lors du précédent accord de programmation : il s'agit pour celui-ci :

- D'un soutien au suivi et à l'animation de l'accord à destination de l'AIP
- D'un programme de sensibilisation/animation aux économies d'eau
- D'un soutien à la mise en place de dispositifs de récupération d'eau : bacs de récupération et citernes

L'accord qui intéresse 13 îles (les 12 îles bretonnes + l'île d'Yeu), sera soumis à l'approbation d'un prochain CA pour une signature à l'occasion de la conférence des îles du cinquantième anniversaire.

4.3 Activités Santé sur les îles

- APSIP : Association pour la Permanence en Santé sur les îles Bretonnes

L'AIP dispose d'une voix au CA de cette structure, elle y est représentée par Dr Philippe ROUGIER, adjoint au maire de l'île d'Arz, suppléé par M Jean-Luc CHIFFOLEAU maire d'Hœdic. Ses premières actions consistent à employer des personnels de santé affectés sur Hœdic pour assurer une permanence de soins de premiers recours.

Cette expérience est suivie avec beaucoup d'attention et porteuse d'espoirs pour obtenir une permanence de soignants 24/24 sur toutes les îles. 2021 sera la première année pleine de fonctionnement. Espérons que malgré la crise COVID, l'APSIB monte en puissance.

Cette création est un résultat direct du contrat local de santé des îles bretonnes.

■ **4.3. 2 Contrat local de Santé**

2021 est la première année de prolongation de ce contrat qui doit être évalué en 2022 avec, suivant les résultats obtenus, la préparation d'un nouveau contrat.

L'AIP et les maires des îles de Bretagne ont signé l'avenant de prolongation en septembre 2020. L'ARS propose pour l'animation de ce contrat de renforcer le rôle de l'AIP, comme elle le fait avec de nombreuses intercommunalités continentales, en lui confiant l'animation du contrat. Pour cela, le Directeur de l'ARS a relancé l'AIP en proposant le même dispositif de financement soit : une subvention de 25 k€ sur une dépense de 50 k€ pour le recrutement et les coûts associés d'un animateur pour 2020 2021.

A ce jour les capacités budgétaires de l'AIP ne lui permettent pas de dégager les 25 000 €. Par ailleurs la durée de 2 années pose question sur le statut de l'animateur : en effet pour les contrats de droit privé, les CDD ne peuvent excéder 18 mois, il faudrait alors envisager un CDI et programmer les indemnités de licenciement aux termes des financements ou envisager une forme de contrat de projet avec toute l'insécurité juridique qui y est liée.

Une exploration des possibilités de financement complémentaire est toujours en cours mais n'a pas à ce jour pu aboutir.

4.4 Convention de partenariat Mutuelle SOLIMUT Centre Océan

En 2021, la convention de partenariat avec Solimut est proposée au renouvellement avec comme les années précédentes une action à destination des participants au festival des insulaires.

En ce qui concerne les mutuelles communales, les communes proposant ce service à leurs populations en 2021 :

- Molène
- Ouessant
- Sein
- Houat
- Hœdic
- Sauzon
- Locmaria

Discussion en cours sur

- Ile de Batz
- Le Palais
- Bangor



4.5 Cinquantenaire

Accompagnement de l'organisation des débats du festival des insulaires 2021

- Accompagnement du choix des thématiques, recherche des intervenants, participation aux débats des trois ateliers :
 - À la découverte de l'île aux Moines. D'hier à aujourd'hui pour préparer l'avenir
 - Thème 1 à définir
 - Thème 2 à définir
- Participation au village du festival, stand AIP

Accompagnement du partenaire SOLIMUT avec accueil de la délégation d'une île lointaine.

Saint Pierre et Miquelon est intéressé avec projet timbre premier jour, mais n'est pas en mesure de s'engager fermement (leur proposition sera connue en juin), sinon, possibilité d'inviter les îles Croates (île-Aux-Moines jumelée avec l'île de Pašman).

4.6 Coopération franco-qubécoise

La candidature de l'AIP et du CERMIM (centre d'étude et recherche sur les milieux insulaires et maritimes) des îles de la Madeleine pour la deuxième année de la biennale a été déposée en décembre 2019 avec les rapports d'activité et financiers de l'an dernier. Le thème de l'échange sur les déchets reste le même. Cette année, une délégation des îles du Ponant doit se rendre au Québec durant la première quinzaine de septembre.

4.7 Actions internationales

4.7.1 réseau ESIN

L'activité du réseau sera suivie comme les autres années. La désignation des représentants sera effectuée après la constitution du nouveau Conseil d'Administration. Cette année, il est proposé d'inviter la tenue de l'Assemblée Générale d'ESIN à l'île aux Moines, à l'occasion de la conférence des îles du cinquantième anniversaire.

4.7.2 Conférence des Régions périphériques maritimes CRPM

Suivi du protocole d'accord entre AIP et CRPM (signé en 2020), suivi des travaux de la commission des îles.

Possibilité d'accueillir un atelier thématique à l'occasion de la conférence des îles et AGM ESIN, un protocole d'accord formulé lors du CA de septembre 2019 à l'île de Batz est sur le point d'être signé, s'agissant d'un protocole d'accord et non d'une adhésion, Il n'y a pas de cotisation.

Une invitation de participation à l'Assemblée Générale annuelle 2021 de la commission des îles est attendue suite au report de celle de 2020, les thématiques 2020 devraient être reconduites en 2021, à savoir : transitions sur les îles en lien avec les priorités de l'UE. Dès que les dates et thématiques seront connues, les disponibilités d'un membre du bureau pour y participer et représenter l'AIP, accompagné ou non d'un membre de l'équipe seront étudiées. La visibilité des îles du Ponant au niveau européen reste un enjeu important.

4.7.3 Réseau FEDARENE



En 2019, l'adhésion à Fedarene (fédération des agences de l'énergie européennes), et son réseau des îles, a été validée pour 3 années. Elle permet de bénéficier d'une analyse détaillée des programmes européens dans les domaines de l'énergie ainsi que des avancées législatives et techniques dans ce domaine.

C'est par l'entremise de ce réseau que la participation au secrétariat européen pour les petites îles qui en 2020 a contribué aux actions énergie de l'AIP pour près de 8000 €.

Secrétariat Européen pour la transition énergétique des îles européennes

L'AIP avait été retenue par le secrétariat pour la transition énergétique des îles mise en place par le consortium « Climate Alliance/Covenant of mayors » (alliance des maires) pour le climat. Les actions s'étaient déroulées entre fin 2019 et juin 2020. Le consortium avait sollicité l'AIP en tant que membre du réseau ESIN et commission îles de FEDARENE sur une participation renouvelée dans le cadre d'un nouvel appel d'offre de l'UE pour renouveler le secrétariat permanent pour les îles européennes.

Finalement le consortium en charge du secrétariat précédent n'a pas été retenu par l'UE. A ce jour le consortium gagnant n'a pas contacté l'AIP. Il est très probable qu'il le fera, les propositions éventuelles seront à analyser sans préjuger de l'intérêt à s'y associer, le suivi de ses futures actions sera à effectuer, notamment au regard des programmes d'accompagnement de la transition énergétique des îles de l'Union Européennes.

Le réseau FEDARENE assure la veille et les premiers contacts avec le secrétariat qui se met en place, il permet de suivre et le cas échéant de participer pour la visibilité des îles du Ponant auprès de la commission européenne.

5 Activités génériques de l'AIP / veille et soutien aux Collectivités / suivi des politiques globales / autres actions

5.1 Veille juridique évolution des compétences et dispositifs de soutien aux territoires

- Veille fiscalité et dotations Etat des communes (Sein, Molène) et Dotation communale d'insularité Observatoire des dotations communales : Prestation Ressources Consultant Finances. L'observation réalisée par le cabinet ressources consultant finances réalisée en 2020 a permis d'identifier plusieurs points de vigilance et d'amélioration, pour l'avenir des dotations communales. Le Conseil d'administration aura à proposer les priorités d'actions à conduire en 2021 pour obtenir une prise en compte optimale des dotations Etat des communes insulaires.
- Veille et contacts PNRA PNRGM PNMI
Suivi du programme INTERREG BCHT (Bio-Cultural Heritage Tourism) sur les îles de Sein Ouessant et Molène en partenariat avec le Parc Naturel Marin d'Iroise en lien avec nos partenaires du tourisme notamment dans le cadre du projet Ouessant site d'exception.

Sur le Golfe du Morbihan, suivi des actions du Parc Naturel du Golfe du Morbihan.

5.2 Loi 4 D (anciennement 3D)



Ce projet de loi apparaît une opportunité de faire reconnaître la spécificité de nos territoires insulaires, de renforcer sa prise en compte dans divers textes de loi et règlements, avec le renforcement des possibilités d'expérimentation dans de nombreux domaines.

Les contributions des communes et les résultats de échanges depuis deux années ont été intégrées dans un document de travail récapitulatif.

Ce document sera finalisé en 2021, il a vocation à identifier les marges de progression dans la reconnaissance des spécificités des îles du Ponant. Il sera examiné par le Conseil d'Administration avant d'être porté et défendu devant le Sénat et l'Assemblée Nationale.

5.3 Anniversaire Cinquantenaire et Conférence des îles

5.3.1 Lundi 26 avril 2021 cinquantenaire du dépôt des statuts

Les conditions sanitaires ayant perturbé la tenue et de l'Assemblée Générale et du premier Conseil d'Administration, si elles le permettent, il est proposé de programmer une réunion du CA en présentiel au plus près de la date anniversaire. Ce sera l'occasion de lancer les manifestations du cinquantenaire et d'annoncer le calendrier de celui-ci.

5.3.2 Actions Cinquantenaire

- Journal des îles du Ponant : cette année, il est proposé que le journal ait un volet rétrospective consacré aux îles il y a cinquante ans, en comparaison avec la situation maintenant et un aspect prospectif : les enjeux des îles pour leur futur.
- Actualisation de l'essentiel, avec une nouvelle maquette
- Les débats du festival : les îles il y a cinquante ans, la situation actuelle et réflexions sur l'avenir des îles.
- Actions/objets commémoratifs, contact avec adhérents SAFIP pour objet commémoratifs cinquantenaire. Préférence fabrication par adhérent SAFIP

5.3.3 Conférence des îles

A l'image de la conférence des îles organisée en juillet 2015 à Ouessant, il est proposé d'organiser la seconde conférence des îles du Ponant. Elle sera l'occasion de renouveler les enjeux des îles du Ponant pour le futur et de mobiliser le maximum de partenaires historiques : l'Etat, ses établissements publics, les Régions et Départements. Le renouvellement de l'engagement des partenaires est un enjeu majeur pour le futur des îles, s'ils n'ont pu être signés préalablement, l'accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne, ou le contrat Etat Région Bretagne Départements du Finistère et des Côtes d'Armor pourraient être conclus à cette occasion. De même, les propositions de prise en compte de l'insularité, travaillées depuis deux années en prévision de la loi 3 D pourront être érigées en feuille de route pour l'avenir des îles du Ponant.

Le lieu choisi est l'Île-Aux-Moines, où se tiendra aussi le Conseil d'Administration.

L'ensemble des réflexions sur l'avenir des îles du Ponant ont vocation à animer les débats du prochain festival des insulaires et à partager ces éléments et recueillir les avis des insulaires présents au festival.

6 Point sur les effectifs, organisation de l'équipe, renforts temporaires

L'équipe reste composée de :

Deux CDI Temps Plein :

- Le Directeur Denis BREDIN
- La responsable administrative et financière Marie MALLET

Deux CDI Temps partiel

- La chargée de mission Energie déchets 0 ,8 ETP Emilie GAUTER
- La chargée de mission Economie Tourisme 0,5 ETP Charlotte COURANT (par ailleurs directrice de SAFIP (0,5 ETP)
- Entretien locaux h/ semaine Christiane LE BORGNE 3h hebdomadaires

Renforts CDD

- Technicienne animatrice Mobilise les bretons Energie déchets ZNI Ruby GANCHOU à temps plein du 1^{er} avril 2021 au 28/02/2022
- Renfort temporaire administratif et logistique, recrutement à effectuer pour surcroît activité cinquantenaire simultanément à signature et activité contrat de partenariat 4-8 mois.

Stages Universitaires

- Stage fréquentation touristique (feuille de route) Univ Angers
- Stage cinquantenaire exploitation archives et rédactionnel UBO
- Stage logistique et préparation partenariat internationaux (AG ESIN Coop Franco-Québécois) et développement durable restaurateurs/hébergeurs licence CAP VERS tourisme Hôtellerie

V– QUESTIONS DIVERSES

Dominique YVON : L'augmentation de 22 % de la cotisation communale est impactante pour le budget de la commune déjà impacté par le Covid.

Denis PALLUEL : La décision d'augmenter la cotisation a été discutée et prise lors du précédent CA, le but est de poursuivre le travail avec Yann LE MEUR (RCF). C'est la seule solution pour financer ce travail d'autant plus que les communes en sont bénéficiaires.

Annaïck HUCHET : L'augmentation avait été discutée en CA, puisque le bénéfice du travail de Yann LE MEUR et ce que la DCI a apporté aux communes justifie une cotisation plus importante.

Dominique YVON : Il existe un contrat de santé avec l'AIP (CLS) cependant il est impossible d'obtenir le nombre de cas de COVID.

De plus, la question du transport des patients n'est toujours pas traitée. Les collectivités ne sont pas des adversaires mais des partenaires.

Il s'inquiète également de la signature du CPER en septembre au lieu de mars, le temps que les administrations régionales et départementales se mettent en marche, on arrivera au mois d'octobre voire novembre ce qui implique une année 2021 blanche.

Il serait souhaitable que les administrations fassent des efforts et communiquent mieux avec les collectivités.

Thibault GROLLEMUND : Même constat pour les chiffres COVID. C'est compliqué pour les élus de ne pas pouvoir répondre aux administrés qui croient que les élus détiennent l'information et ne souhaitent pas

la partager alors qu'ils ne l'ont pas. Il est demandé de la transparence, c'est un sujet sociétal et politique, l'information doit être partagée.

Patrick DENAUD : Au niveau de l'Île d'Aix, le maire est en contact régulier avec le directeur de l'ARS de Charente Maritime qui partage l'information.

Denis PALLUEL : Propose de rédiger un courrier à l'attention du directeur de l'ARS BRETAGNE pour la situation dans le Morbihan lors du CA. La situation doit être plus compliquée sur les grandes îles.

Ivan BOUCHIER : il n'y a pas d'omerta ni de cachotterie, les chiffres bougent tous les jours. Il apparaît difficile pour l'ARS de partager l'information tous les jours. Il faut trouver un équilibre de fréquence. De plus, l'ARS est sensible au secret médical. Il y a une sensibilité particulière sur les îles d'où les campagnes de vaccinations spécifiques.

Dominique YVON : nous demandons à être informé du nombre de cas au moins une fois par semaine. La mairie est harcelée par les administrés sans pouvoir leur répondre puisque les élus ne sont pas mis au courant.

Thibault GROLLEMUND : Les îles puisque plus fragiles, doivent être informées pour anticiper les évacuations sanitaires si nécessaire.

Annaïck HUCHET : L'information n'est pas partagée sous couvert de secret médical alors que les noms et localisations ne sont pas demandés, les élus souhaitent seulement connaître l'évolution du nombre de cas pour anticiper si besoin et faire des appels à la prudence. Il y a clairement les donneurs d'ordre et des exécutants, les maires sont dans la deuxième catégorie et toujours contactés au dernier moment pour faire face à la catastrophe.

Ivan BOUCHIER : va faire remonter l'information à Stéphane MULLIEZ.

Denis PALLUEL : La situation est très différente sur Ouessant car il n'y a pas de cas avérés. Au niveau du transport, une réunion technique est prévue avec l'ARS et la Région dans les semaines à venir.

Philippe LE FUR : Il y a eu 15 cas au mois de septembre à Houat déclaré comme cluster, l'ARS a bien tenu au courant de la situation quasiment quotidiennement.

Valérie SINQUIN : Le sujet a déjà été remonté à l'ARS suite à l'échange en début de semaine avec le maire de Groix et va l'être de nouveau.

Guy CABIOCH : pas de problème à faire remonter pour Batz.

Annaïck HUCHET : rappelle que Dominique ROUSSELOT et le Sous-Préfet de Lorient sont excusés pour raison de santé.

Stéphane LE GOLVAN : souhaite faire remarquer les dysfonctionnements d'Orange pour Internet qui ne cesse de couper à Sein.

Denis PALLUEL : Il y a une instabilité très importante, également pour Sein, Ouessant et Molène, il faudra relancer Orange de manière globale pour toutes les îles.

VI– PRISES DE PAROLES

Bernard QUILLEVERE, conseiller départemental du Finistère

« Je salue la dynamique et la bonne entente entre les îles qui permet aux projets d'aboutir.

Nous sommes tous impatients de nous retrouver en présentiel et d'apprécier la convivialité légendaire des îliens.

Le Conseil départemental du Finistère poursuit son engagement en se concentrant sur 4 enjeux déjà évoqués pour la période 2021-2027, notamment les logements pour actifs et rénovation de l'habitat très demandés par les élus, la cohésion sociale et services, la préservation des ressources, la biodiversité et des espaces naturels sensibles, le foncier et le tourisme durable et mise en valeur du patrimoine en concertation avec le schéma régional. Une enveloppe de 300 000 € est déjà identifiée pour 2021-2022 à ventiler sur les 4 enjeux avec souplesse. Il faudra se revoir pour définir comment cibler sur les îles Finistériennes.

Ce ne sera pas une année blanche et les porteurs de projets doivent être en mesure de prioriser leurs demandes. Il y a une volonté de se rendre sur les 4 îles pour parler de ces sujets et mettre en place ce contrat que tout le monde attend, si la crise le permet. »

Réponse de Denis PALLUEL : « Nous vous recevrons avec plaisir. » Il passe ensuite la parole à Mme BELLEC.

Karine BELLEC, conseillère départementale du Morbihan

« Je salue l'ensemble des participants et plus particulièrement les nouveaux maires en regrettant de ne pas pouvoir se voir en présentiel en raison de cette crise qui nous paralyse et complique fortement le quotidien.

Pour le département du Morbihan, c'est vrai qu'il y a 6 îles sur les 15 îles du Ponant qui font la fierté du département et une plus-value pour le littoral et sont des territoires attractifs qui doivent être protégés. De nombreux sujets sont primordiaux dans la société et encore plus prégnants sur les îles, il a été évoqué le logement, l'accès au foncier, le développement économique, l'offre de soin et également la législation en urbanisme. Il y a en ce moment le travail l'élaboration du nouveau SCOT qui est un enjeu fort (pour les élus de Belle-Île, Houat et Hœdic), un sujet très complexe et difficile.

L'AIP est un soutien indéniable pour les îles, comme nous avons pu l'observer tout au long de la matinée aussi bien en termes d'accompagnement dans les projets, qu'en soutien logistique, en ingénierie, en partage d'expériences et en mutualisation. L'association va fêter ses 50 ans, J'e profite pour rendre hommage à son fondateur Monsieur Christian BONNET, ce grand homme politique qui a été Ministre, Sénateur, Député, Maire de Carnac, qui était très attaché aux territoires et aux îles et qui nous a quitté il y a un an, en avril 2020. L'AIP a depuis pris une ampleur considérable sous l'impulsion des élus insulaires, dynamiques et engagés. Elle a facilité la création de la marque SAFIP qui est un véritable atout pour la mise en valeur des producteurs et artisans. Un gros travail est fait pour des projets utiles, vos territoires sont très actifs et toujours en recherche d'actions concrètes, pragmatiques, destinées à améliorer le quotidien des habitants et des visiteurs tout en ayant une vision d'avenir.

Le département du Morbihan apporte un soutien financier important aux îles morbihannaises. A titre d'exemple, pour 2020, par rapport au programme de solidarité territoriale et au programme de voiries, l'aide aux communes s'est élevée à 316 000 € et une aide à la Communauté de Communes de Belle-Île qui dépasse les 1 220 000 € pour la réhabilitation de bâtiments de grande ampleur.

Il y a un soutien continu du département et une sensibilité pour les territoires îliens. Il y auparavant eu le contrat d'attractivité pour l'île de Groix, l'aide au fonctionnement de l'AIP, la participation au festival des insulaires qui s'est tenu en Visio en 2020 et que nous espérons pouvoir se tenir en présentiel cette année à l'Île-aux-Moines. Le département intervient également à travers de La Compagnie des ports pour Houat et Hœdic, également l'agence départementale du Tourisme pour la promotion des îles. Représentant depuis 6 ans le département du Morbihan au sein de l'AIP, j'ai pu suivre de près les projets, les échanges, les interrogations, les doutes, et je mesure le travail impressionnant qui est



réalisé, la capacité à rebondir lors de difficultés, la ténacité et l'engagement fondamental des élus. Je souligne également l'esprit visionnaire et la forte implication pour toujours faire mieux. Félicitations à vous tous, et merci. »

Bruno NOURY, Conseiller départemental de Vendée

« Maire de l'Île d'Yeu, je représente également le Président du Département, le Département de la Vendée accompagne de manière spécifique la commune de l'île d'Yeu seule « vraie » île du département avec, un contrat Vendée Territoire dont la dotation pour l'île d'Yeu est doublée pour prendre en compte les surcoûts liés à l'insularité. Le Département mène des actions spécifiques sur l'île puisque c'est le département et non le conservatoire du littoral qui intervient sur les espaces naturels sensibles. Le port est également départemental et concédé à la chambre de commerce pour lequel le département intervient sur de nombreux investissements, ainsi que la liaison maritime dont la gestion continue d'être assurée par le Département par une convention de délégation via une régie à autonomie financière. Le département est très impliqué pour la desserte maritime, point important pour Yeu, et l'équipement des gares maritimes.

Au sujet de la question sanitaire, lors du premier confinement, un groupe de travail sanitaire composé d'élus, médecins, pharmaciens, infirmières, avait été constitué et est toujours actif, si bien qu'aujourd'hui, un point hebdomadaire est fait sur le nombre de cas positifs, les tests faits et mène des actions de prévention concertées avec le corps médical. Depuis cet été un suivi de présence du Covid dans les canalisations d'eaux usées a été mis en place, fonctionne bien et est un vrai indicateur de présence du Covid sur le territoire. Le virus a été éliminé au printemps 2020, puis à l'automne, un retour a été constaté durant les vacances sans explosion des cas.

La seule chose déplorée est le manque de vaccin (actuellement 4 doses par semaine). L'inquiétude subsiste quant à l'approvisionnement en vaccins par l'Etat si l'on veut retrouver un semblant de vie normale. »

Laurence FORTIN, Conseillère Régionale Bretagne

« Bonjour à tous, ravie d'être parmi vous pour cette Assemblée Générale, je regrette également le fait de ne pas pouvoir nous retrouver en présentiel. Le compte rendu d'activité illustre très concrètement la mobilisation des élus en faveur de leurs territoires et de leurs projets pour répondre aux attentes et aux préoccupations des îliens. Un grand bravo à vous pour cette mobilisation. Les fonds du CPER ont bien été mobilisés et c'était leur but puisque l'intérêt est de prendre en compte le surcoût insulaire autour d'enjeux prioritaires identifiés par les îles. On a eu la chance de pouvoir signer cet accompagnement avec l'État et par la suite les départements du Finistère et des Côtes d'Armor sur la période 2014-2020. C'est ça la méthode bretonne, on se met autour d'une table et on travaille ensemble pour voir ce qu'il faut, comment accompagner, en se donnant les moyens de le faire. Pour rappel, pour les maires élus récemment, que je félicite d'ailleurs, cela représente 5,3 M € pour accompagner des projets, le soutien à des études spécifiques à hauteur de 150 000 €, le soutien à la création de la SAFIP, l'ingénierie pour soutenir l'AIP, essentielle pour faire le lien. Après ce point sur le contrat 2014 -2020, j'ai aussi entendu les interrogations sur la période qui s'ouvre. La région a voté la nouvelle feuille de route de Cohésion des Territoires à la session de décembre 2020 pour déterminer comment accompagner les territoires sur l'horizon 2021 -2027. Cet accompagnement se fait en cohérence avec les travaux menés autour de la BREIZH'COP et le SRRADET qui visent plusieurs objectifs, notamment la question des transitions qui est au cœur des préoccupations mais au-delà de cela, de la question du service à la population, des centralités, des transitons qui s'accélèrent ; cette feuille de route Cohésion des Territoires va être renforcée par des documents qui vont passer en Commission permanente prochainement. (En mars)

Dans cette feuille de route, il y a déjà ce contrat renouvelé avec les îles, Il y aura donc bien un contrat de partenariat sur la durée 2021-2027 qui a été fléché dans le cadre du CPER, toujours de manière partenariale. Bien que la Région ne soit pas encore en situation pour signer le CPER, 2021 ne sera pas une année blanche. L'idée est de pouvoir travailler avec les élus sur cette période qui s'ouvre, il y aura certainement une conférence des îles à prévoir d'ici l'automne pour en plus de la politique territoriale, aborder les questions comme la délégation des transports ou la santé pour laquelle le CLS est un bon support pour réussir à atteindre les objectifs.

La feuille de route Accompagnement des Territoires confirme le contrat renouvelé avec les îles et confirme l'accompagnement des territoires sur les différentes thématiques avec le maintien des moyens. Pour les îles, ce sont les 6 Millions d'euros d'engagement financier maintenu pour 2021 - 2027 et la volonté de trouver une solution pour mobiliser les fonds en avance de phase dès cette année avant la signature du contrat en septembre. Les élus seront sollicités pour faire remonter leurs projets sans doute de la même manière qu'avec les intercos, avec une stratégie à l'échelle des Pays, SCOT, et des conventions opérationnelles avec l'aide des EPCI pour accompagner les projets autour des 3 thématiques que sont les centralités, les transitions et les services à la population. Dès la CP de mars, on va permettre aux territoires de mobiliser les fonds dès 2021 pour que les projets aboutissent. Un courrier sera envoyé aux élus pour leur expliquer concrètement comment. Les projets que vous avez dans vos cartons, soyez rassurés, pourront être accompagnés de manière partenariale sur l'année 2021. A côté de cela, les politiques sectorielles continuent de fonctionner notamment pour le tourisme le transport, et bien entendu l'économie ; on a fait tout à l'heure référence au Fonds Covid qui permet d'accompagner et sur lequel l'AIP s'est mobilisé également. Je vous assure de la mobilisation pleine et entière de la Région Bretagne à vos côtés et du plaisir que l'ai eu à travailler sur cette période à vos côtés avec des moments d'échange, des enjeux particuliers, des difficultés auxquelles vous êtes confrontés et les défis que l'on arrive relever ensemble. Je vous remercie pour le travail accompli sur cette période. »

Elle propose à Emmanuelle RASSENEUR, aux côtés des élus tout au long de cette mandature, de dire quelques mots.

Emmanuelle RASSENEUR, Référente des îles pour la Région Bretagne

« Ce n'est pas sans émotion que je prends la parole après Laurence, cela fait quand même cinq ans que nous travaillons ensemble et je remercie vraiment Loïg CHESNAIS GIRARD de m'avoir transmis cette délégation qui a été passionnante du début jusqu'à la fin, d'autant qu'avec les prises de compétences renforcées de la Région, notamment sur la desserte maritime, sur les conseils portuaires, j'ai pu encore davantage être présente à vos côtés et relayer assez souvent ce que je pouvais entendre en CUP sur les récriminations tout à fait légitimes que l'on comprend mais pour lesquelles une réponse n'est pas toujours évidente dans l'instant et demandent à être travaillées collectivement.

Au nom de la délégation, J'ai également pu être élue vice-présidente du Parc d'Armorique et ce qui m'a permis de travailler encore davantage avec les îles de la mer d'Iroise et m'a valu le plaisir de remettre en octobre le trophée de la biosphère à l'association SAFIP pour la création du verre durable fait à base d'algues et de coquilles d'ormeaux ce qui fût un joli souvenir en cette fin de mandat.

Je conserverais également le souvenir du voyage aux îles de la Madeleine pendant lequel j'ai eu la fierté de représenter les îles de Bretagne à vos côtés au Québec ce qui fût une expérience mémorable qui a permis de resserrer des liens déjà forts. Pour tout cela, je remercie l'ensemble des élus pour cette coopération, d'avoir pu travailler, découvrir vos paysages, vos îles, tous vos projets, et votre vitalité pour porter vos territoires. Merci à vous. »

Annick BILLON, Sénatrice de Vendée

« Je salue l'ensemble des participants et messieurs les Maires et Mme La Maire de Bangor car comme constaté les femmes maires sont très peu présentes dans les îles. En tant que Présidente de la délégation des droits des Femmes, j'ai été particulièrement sensible aux propos de Denis PALLUEL en début de réunion. Je salue l'ensemble des Parlementaire et Michel CANEVET en particulier puisque faisant comme moi, parti du groupe Union Centriste et avec qui j'ai l'habitude de travailler, les vendéens connectés tel que Michel BLANCHET et Bruno NOURY avec lequel j'ai l'habitude de m'emparer de nombreux sujets sur les îles. Je remercie les élus pour leur engagement, à plus forte en raison en cette période compliquée depuis un an et d'autant plus lorsque l'on est sur une île puisque les problèmes prennent une mesure totalement inhabituelle et les réponses à apporter sont forcément différentes et à l'heure où l'on parle de régionalisation des règles par rapport à la gestion de la pandémie, je pense qu'il est question de régionalisation mais aussi de prendre en compte les particularités des îles. J'ai eu à m'engager sur différents sujets avec la Vendée sur les thématiques îliennes, notamment la difficulté de voir naître des projets, c'est le cas avec le projet photovoltaïque sur l'Île sur Yeu sur l'ancien centre d'enfouissement, de petits pas d'avancées avaient été obtenus et le projet est toujours à l'arrêt. La question de l'urbanisme, thème soulevé par plusieurs interlocuteurs est un sujet majeur à la fois pour la gestion des projets, la gestion de l'accueil du public mais aussi pour se loger, la question du foncier est devenue encore plus prégnante avec la pandémie, puisque le foncier connaît une hausse de prix très sensible dans les îles avec la volonté pour un certain nombre de gens du continent d'acquérir des bouts de paradis sur les îles que vous représentez. J'aurais également aimé entendre parler du Plan de Relance, j'ai cru constater que compte tenu de la particularité des îles, il est peut-être moins fléché sur les îles, cela n'a pas été ressenti dans les différentes interventions ce qui me rassure puisque ce n'était pas le cas dans les îles à ponts.

Je souhaiterais également revenir sur le tableau comparatif des îles qui intéresse beaucoup les parlementaires puisque la fiscalité peut être à géométrie variable. Ce tableau pourrait être une piste de réflexion pour le Projet 4D. Je suis dans l'attente de recevoir cette proposition qui a l'air extrêmement étayée et fournie.

Je souhaite également parler du RAIA pour des problématiques spécifiques agricoles par rapport au foncier et par rapport également au développement comme les tunnels et les friches, ce sont des thématiques dont les parlementaires souhaitent s'emparer. Je rappelle notre engagement aux côtés des îles avec Michel CANEVET, sénateur du Finistère dans les prochains mois si ce texte qui a été repoussé régulièrement du fait de la pandémie, arrive enfin en débat au parlement et au Sénat en particulier.

J'aimerai également connaître l'impact de la pandémie sur les finances des collectivités pour vérifier si cet impact est du même ordre que sur le continent.

Je souhaite un joyeux anniversaire à l'association qui fait un travail formidable et qui réussit de Chausey à Aix à balayer tout un ensemble de problématiques et je remercie les élus vendéens pour leur engagement, le Conseil Départemental, le Conseil Régional des Pays de la Loire qui sont forcément aux côtés des îles, fabuleux territoires et la fréquentation démontre toute l'attractivité de ces îles et enfin le Président pour cette Assemblée Générale extrêmement instructive. »

Michel CANEVET, Sénateur du Finistère

Bien que L'Assemblée Générale puisse se dérouler en Visio, on espère tous que le cinquantenaire se tiendra en présentiel à l'Île-Aux-Moines. J'apprécie l'excellent travail qui est fait de façon spécifique au service des îles. Notre travail avec Didier LE GAC sur les aspects financiers sur quelques îles et la perspective des nouveaux contrats doivent donner une bonne impulsion à l'ensemble des îles et faire

en sorte que demain, les îles soient vraiment la vitrine de la Bretagne, du Grand Ouest. Bravo pour tout ce qui est fait. »

Didier LE GAC, Député du Finistère

« Je salue l'ensemble des participants et particulièrement les maires des îles du Finistère. Sur la question de la fiscalité, pour Molène et Sein, les choses avancent bien avec Michel CANEVET et Yann LE MEUR, et nous sommes assez optimistes pour trouver une solution pour le projet de Loi Finance 2021. Je salue l'action du RAIA et ce serait bien si l'AIP pouvait s'en rapprocher pour la spécificité de l'agriculture dans les îles. Une rencontre est prochainement prévue au Ministère au sujet de l'urbanisme. Une réunion spécifique serait à envisager au sujet de la Loi 4D avec les parlementaires, pour présenter l'étude réalisée, car même si le calendrier parlementaire n'est pas connu, ce travail servira de toute façon dans le futur. J'encourage le Président à prendre contact pour mettre en place cette réunion. Je vous remercie et espère avoir la possibilité de nous réunir ensemble en présentiel avant l'été sur les îles. »

Jimmy PAHUN, Député du Morbihan

« Bonjour à tous, et notamment aux 3 nouveaux maires de Belle-Île et les nouveaux maires de Houat et l'Île d'Arz.

Je reviens sur la pandémie et sur mon passage à Belle-Île lors du week-end de l'ascension où tout était à l'arrêt et vous félicite que tout se soit rapidement mis en place pour que la saison puisse être ratrappée et même être sauvée.

Durant l'été, un Paquebot de la Compagnie du Ponant a pu être visité avec les maires de Belle-Île, et Hœdic, et un adjoint de Houat en présence de l'armateur, M. SAUVEE.

Avec Philippe LE FUR, maire de Houat, nous essayons de comprendre pourquoi le chalutage est partout interdit autour des îles du Ponant, sauf entre Houat et Hœdic ? Une explication un peu difficile a eu lieu avec les pêcheurs mais le Préfet a pris la question en main et une étude est en cours. Je travaille également sur le projet de camping sur Houat.

A propos du Plan de Relance, je porte fortement 3 projets : le tire-bouchon (liaison train Auray - Quiberon) pour la décongestion du trafic, la laiterie de Belle-Île à laquelle je crois beaucoup et Olivier ALLAIN a porté l'aide de la Région Bretagne de 60 000 € à 200 000 €, et le projet petites villes de demain sur lequel il faut travailler, mais pour qu'ils aboutissent, il faut que ces projets soient portés par tous.

Le Président FERRAND va donner des détails sur la loi 4D, je souhaiterais revenir sur la loi 3C, je suis prêt à convaincre Mme Jacqueline GOURAULT de déposer un amendement qui viserait à protéger les sites naturels des conséquences du fait de leur hyper-fréquentation et qui donnerait la possibilité aux maires d'en limiter l'accès.

Enfin, je souhaite rendre hommage à Lucien GOURONG disparu récemment et Jeanne ALLANIC de la Trinquette d'Hœdic, disparue au mois de septembre. »

Hervé PELLOIS, Député du Morbihan

« Bonjour à tous, je suis toujours très heureux de participer aux Assemblées Générales de l'AIP pendant lesquelles beaucoup de sujets sont traités et d'actions intéressantes menées pour lesquelles je vous félicite.

Beaucoup de choses ont été dites par mes prédécesseurs, mais je souhaite revenir sur le Plan de Relance qui comporte des choses qui sont ouvertes aux îles, je pense notamment au plan vélo pour les îles les plus grandes ; par rapport à la Loi climat et résilience, un certain nombres d'éléments vont être ajoutés au sujet du trait de côte ; pour le volet logements, la modification de la loi littorale, il y a eu une petite

avancée mais dans les espaces proches du rivage et les dents creuses, il y a des réflexions à poursuivre, et sur le problème de l'agriculture.

J'espère que vous avez beaucoup d'espoir pour sortir de cette crise et que les îles sauront accueillir les nombreux visiteurs même s'il y a des problèmes l'été, c'est une chance de pouvoir se rendre sur les îles. Bravo à tous. »

RICHARD FERRAND, Président de l'Assemblée Nationale

« Je salue l'ensemble de mes collègues élus, des communes, parlementaires, des Conseils départementaux et Régionaux qui ont participé à cette Assemblée Générale et féliciter celles et ceux qui ont pris récemment des responsabilités électives.

C'est vrai que je suis à la fois Conseiller Régional de Bretagne, donc je souscris à tous ce qu'avant moi ont pu dire mes collègues puisque nous avons voté ensemble ces engagements pris en direction des îles et des besoins spécifiques auxquels nous devons collectivement répondre et vous, élus des îles, en première ligne ; et puis aussi député d'Ouessant évidemment, qui fait ma fierté même si j'aimerais y venir plus souvent ce que le confinement ne m'a pas permis.

Ce qui me frappe et me réjouit, comme le démontre le bilan d'activité, c'est que sur l'ensemble des sujets que vous avez collectivement repérés, les choses avancent, progressent surtout quand on voit et que l'on a la mémoire de la situation que pouvaient connaître un certain nombre d'îles il y a une ou deux décennies, les choses évoluent très positivement et tout cela est lié directement à la dynamique que les différents élus de ces territoires singuliers portent, séparément et ensemble avec une énergie qui est la vôtre et qui se sent quand on discute ensemble sur des dossiers et les sujets, ou lorsque l'on écoute l'Assemblée Générale. Il y a l'ambition du programme d'activités qui a été décrit tout à l'heure par le Président. Il y a toute une série de contrats qu'il va falloir reprendre, que l'on va essayer d'amplifier par rapport au précédent et de dynamiser pour accompagner tout ce que vous portez, que ce soit le CRTE, l'Energie, ou l'INTERREG, et d'autres ambitions comme le programme Rénov'Îles et puis surtout le Contrat de Partenariat Etat-Collectivités locales-Îles du Ponant, et je tiens à préciser que Mme GOURAULT qui était en visite à CALLAC, dans le cœur des Côtes d'Armor a récemment obtenu que la spécificité des îles dans la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs, que ce soit le CRTE, ou le CPER ensuite. J'ai bien vu aussi qu'il y avait cet accord à finaliser avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le contrat de santé qu'il faudrait sans doute muscler un peu pour répondre aux différentes interventions qui ont été celles des maires sur cet enjeu particulier et complexe mais qui appelle justement à une vigilance particulière sur les îles.

Sur tout cela et nous l'avons bien compris, l'ensemble des parlementaires qui se sont exprimés, l'ensemble des élus des départements et des Régions l'ont confirmé, la cause des îles est dans l'esprit de tous et le travail que vous faites y contribue largement puisque les uns et les autres, quelles que soient nos fonctions et responsabilités, nous avons ces enjeux à l'esprit et nous jouons collectif pour faire avancer les dossiers que vous portez et les ambitions que vous décidez.

Sur la Loi 4D, elle est partie du Conseil des Ministre au Conseil d'Etat, puis arrivera au Sénat où va se dérouler la première lecture ; Je ne sais pas si elle sera bouclée d'ici la fin de la mandature ; mais rien ne nous empêche d'agir, nous l'avons fait par le passé, notamment sur ce qui concernait la fiscalité sur les moyens donnés aux îles par les péréquations diverses de l'Etat. Il n'y a pas de raison que l'on ne continue pas à avancer, si les lois à elles seules réglaient tous les problèmes, vu le nombre que nous en produisons chaque année, je vous garantis que nous n'aurions plus grands problèmes. Nous pouvons avancer et préparer, je suis d'ailleurs preneur des propositions que vous ferez pour faire en sorte que dans cette loi de Décentralisation, soit bien prise en compte la spécificité des îles ; mais que la loi arrive à son terme ou pas d'ici 2022, tout ce qui pourra être fait pour faire avancer la cause des îles devra être fait et il y a pas mal de véhicules législatifs qui peuvent être empruntés en ce sens.

En tout cas, sur les différents contrats et sur le CPER, à venir, je sais que la situation particulière des îles est prise en compte y compris le mode de contractualisation. L'enjeu, c'est qu'au fond, il y a tout une génération de partenariat en cours ou à renouveler et l'objectif est que l'on contribue collectivement à ce que ça aboutisse et que non seulement que l'action en cours ne soit pas enrayée mais qu'elle puisse être amplifiée.

Vous pouvez compter sur le soutien de tous les collègues parlementaires qui se sont exprimés et sur le mien personnellement, aussi que ce soit au sein de la Région Bretagne ou que ce soit à l'Assemblée Nationale.

Vivement que l'on se retrouve, bon vent à tous les programmes qui ont été exposés, et soyez sûrs que nous répondrons et que je répondrai toujours présent. A bientôt ! »

Ivan Bouchier, Sous-Préfet de Brest

« Je voudrais saluer comme d'autres l'ont fait votre structure, notamment Denis BREDIN et les chargées de mission qui travaillent à côté de lui. Vous avez une structure qui est forte et cohérente avec un excellent directeur que je vois depuis 5 ans à l'œuvre, qui vous connaît bien et vous défend bien. On l'a vu au travers des comptes et du rapport d'activité que vous avez fourni. Vous êtes actifs et présents sur tous les dossiers, ça n'est pas facile dans cet embrouillamini, souvent, de textes et d'impératifs contradictoires, c'est compliqué sur les îles, mais vous le faites et vous le faites bien. Alors à l'occasion de l'Assemblée Générale, le représentant de l'Etat ici à Brest que je suis vous le dit. Salutations à ceux qui nous quittent notamment E. RASSENEUR qui a été effectivement une excellentissime représentante de la Région pour défendre vos dossiers. C'est une année compliquée entre le Covid qui nous a bousculé, il n'empêche que, et vous en avez porté témoignage, les dossiers que vous avez portés ont été portés ; Mme FORTIN l'a dit, on n'a pas laissé grand-chose sur le précédent contrat, sur les quelques millions qui étaient fléchés sur le volet îles du CPER, et ça a été le travail du SGAR que je salue aussi, le travail de M. BREDIN, le travail collectif, que l'on voit que tout ce qui avait été finalement programmé a été utilisé dans les grands axes que vous avez rappelés tout à l'heure. Cet effort supplémentaire qui est produit par la Région, par l'Etat, par les Départements, et évidemment par les communes, il porte ses fruits dans la durée.

Le Président FERRAND l'a dit, Mme GOURAULT l'a signé, le Préfet de Région m'a demandé de le rappeler, il y aura effectivement une suite au volet îles du CPER, et il sera signé dès que nous le pourrons entre les élections et le Covid, aussi vite que cela sera possible. Il est dit dans l'accord de relance stratégique que ce sera en 2021, voir avant l'été ; il faut s'y atteler, les axes sont déjà identifiés.

Se rajoute le fameux CRTE qui n'existe pas il y 3 ou 4 ans mais que le premier ministre a indiqué comme étant un contrat « chapeau », le mot relance est important et de transition écologique et ce sont des mots également très importants sur les îles. On voit notamment à Ouessant la complexité de porter tous ces dossiers.

Vous avez exprimé une position sur ce CRTE qui a été retranscrite par les Préfets compétents et d'après ce que le Préfet MAHE du Finistère, le Premier Ministre a validé ces périmètres au niveau national et je crois pourvoir m'avancer que le périmètre du CRTE est également validé. Cela me paraît une bonne chose, d'abord parce-que vous l'avez proposé et que ça met en cohérence le volet Territorial Contrat de Plan et le CRTE qui est un contrat intégrateur. Sur ces contrats, le travail est devant nous mais il va être fait et bien fait.

Il n'y a effectivement pas que les contrats, j'ai noté en tant que référent puisque nous sommes deux, je salue d'ailleurs le collègue de Lorient qui n'est pas là aujourd'hui à qui je souhaite un prompt rétablissement, en tant que référent des îles du Ponant, (parce-que c'est compliqué cette épidémie), on



attache une importance particulière, on l'a vu avec les campagnes de vaccination dans les îles, vous avez bien voulu, M. Palluel, dire qu'on ne s'en était pas trop mal sorti récemment, pour apporter au plus près de la population qui en a besoin, ces vaccins. Il faudra continuer à le faire bien sûr. J'ai noté et ferai remonter à la Direction Générale de l'ARS votre soucis particulier d'avoir des informations, notamment à Groix. Cela nécessite sûrement qu'il y ait une attention particulière car il y a sûrement une inquiétude particulière de ces populations qui se sentent plus fragiles et isolées.

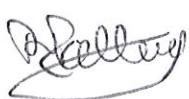
A chacune et à chacun, dans ces moments difficiles où nous sommes privés les uns des autres de relations humaines, il faut que nos manières de faire un peu « bretonnes », franches, cordiales, rapides, et sans évacuer les problèmes lorsqu'il y en a, en mettant en exergue les résultats que l'on a et qui sont réels, et que ce soit une période qui nous permette de continuer à bien travailler ensemble.

Président, Bravo pour ce que vous avez fait. »

XXXXXXXXXX

Le Président clôture l'Assemblée Générale en remerciant l'ensemble des participants, car ce sont ces échanges qui font la richesse de l'association avec toutes ces personnes d'îles et d'horizons différents, il espère que l'on pourra continuer à avancer ensemble en attendant des jours meilleurs.

Le Président, Denis PALLUEL



Le Secrétaire, Guy CABIOCH



**ASSOCIATION
LES ILES du PONANT**
Porte Océane 2 - Espace Océan
17 rue du Danemark - 56400 AURAY
Tél : 02 97 56 52 57 - www.iles-du-ponant.com